

**Conseil de la nation :
Sayoud présente
le projet de loi
portant organisation
territoriale du pays**

P.02

Permis à points, amendes alourdies, routes dégradées : Sayoud met les choses au clair

P.03



Recrutement des enseignants : Les inscriptions ouvertes pour les trois cycles

P.04



Inondations :



Le ministère de
l'Hydraulique alerte sur
des milliers de zones
sensibles

P.04

Pensions de retraite :



Les nouvelles directives
du ministre du Travail
pour 2026

P.03

Annaba :



La Cinémathèque,
un écran ouvert à l'enfance
dans une ville en manque
de salles obscures

P.24

Annaba : Le wali préside la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe ; Un hommage appuyé à la langue de l'identité et du savoir

P.06



NATIONALITÉ ALGÉRIENNE : Ces 6 cas peuvent entraîner le retrait immédiat et la perte des droits

L'Assemblée populaire nationale a engagé un débat délicat en ouvrant le dossier du retrait de la nationalité algérienne, qu'elle soit d'origine ou acquise. Cette initiative prend la forme d'une proposition de loi visant à encadrer juridiquement cette mesure, en précisant les cas dans lesquels elle pourrait être appliquée, tous liés à des atteintes graves aux intérêts fondamentaux de l'État et à l'unité nationale.

Le texte identifie six situations pouvant conduire au retrait de la nationalité. Il s'agit notamment de l'atteinte sérieuse aux intérêts de l'État algérien, de l'atteinte à l'unité nationale, de l'affichage de loyauté envers un État étranger, de la prestation de services à des parties extérieures dans l'intention

de nuire à l'Algérie, ainsi que de la collaboration avec un État ou une entité hostile. La procédure serait strictement encadrée par un décret présidentiel, précédé d'un avertissement de 60 jours.

Six cas clairement définis par la proposition de loi

Dans ce cadre, la commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN a auditionné le député Hicham Safar, auteur de la proposition de modification de la loi sur la nationalité. Cette séance s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, représentant du gouvernement. La commission doit poursuivre l'examen du texte avant sa présentation en séance plénière.

Selon l'exposé des motifs, la

réforme vise à modifier et à compléter l'ordonnance n°70-86 du 15 décembre 1970 relative à la nationalité algérienne. Plus de vingt ans après la dernière révision, le texte nécessite une mise à jour afin de l'adapter aux évolutions constitutionnelles, juridiques et sécuritaires, tout en renforçant la sécurité juridique de l'État.

L'article 22 du projet prévoit le retrait de la nationalité acquise en cas de condamnation pour des crimes ou des délits portant atteinte aux intérêts vitaux de l'Algérie ou à l'unité nationale, y compris lorsque les faits ont été jugés à l'étranger. Des délais précis sont fixés afin de limiter l'application de cette mesure dans le temps et d'éviter toute dérive. Des conditions strictes et des délais



encadrés

Le texte élargit également le champ d'application du retrait, y compris pour la nationalité d'origine, lorsque des actes graves sont commis hors du territoire national. Sont notamment concernés la collaboration avec des services militaires ou sécuritaires étrangers, le financement ou la promotion d'organisations terroristes, ou les relations avec des entités hostiles à l'Algérie.

La proposition de loi prévoit des garanties procédurales, notamment le droit pour la personne concernée de présenter ses observations avant toute décision. Le retrait de la nationalité ne pourrait intervenir que par décret présidentiel, après notification officielle et respect des délais légaux.

Enfin, le texte introduit la possibilité de récupérer la nationalité algérienne après un délai minimum de 24 mois à compter de la date du retrait, sur demande et par décret présidentiel. Les initiateurs du projet soulignent le caractère exceptionnel de cette mesure, présentée comme un outil de protection de la sécurité nationale dans le respect des principes constitutionnels et des engagements internationaux de l'Algérie.

Le président du Conseil de la nation reçoit l'ambassadeur belge en Algérie



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, lundi, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, M. Jean-Jacques Quairiat, qui lui a rendu visite de courtoisie, dans le cadre des relations d'amitié et de coopération liant les deux pays, indique un communiqué du Conseil.

A cette occasion, le président du Conseil de la nation a passé en revue l'état et les perspectives des relations algéro-belges, lesquelles connaissent "une évolution constante et reposent sur des bases solides de respect mutuel et d'intérêt commun, puisant une part importante de leur force dans leur dimension humaine et historique".

Il a rappelé, à cet égard, "les positions de solidarité adoptées par la Belgique, qui avait accueilli des réseaux de soutien au Front de libération nationale durant la Guerre de libération nationale, traduisant, ainsi, un appui sincère au droit du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance".

Nasri a également souligné "la valeur symbolique et historique du mois de décembre dans la mémoire nationale", conférant à cette visite une signification particulière.

Il a évoqué, plus particulièrement, les manifestations du 11 décembre 1960, qui ont constitué "une étape charnière dans l'histoire de la lutte nationale et contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et au renforcement de sa présence sur la scène internationale".

S'agissant des relations bilatérales, le président du Conseil de la nation a appelé à leur donner "une nouvelle impulsion et à les hisser à des niveaux supérieurs", soulignant "la nécessité de tirer profit des opportunités offertes par les lois relatives à l'investissement et les mines", lesquelles traduisent "la nouvelle dynamique que connaît l'économie nationale à l'initiative de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République".

Cela permettra, a-t-il ajouté, de "diversifier les domaines de coopération pour englober notamment les secteurs de la justice, des petites et moyennes industries et de la culture". De son côté, l'ambassadeur de la Belgique a exprimé "sa fierté" quant au niveau des liens entre les deux pays, rappelant la symbolique de la date du 11 décembre dans l'histoire des relations bilatérales, qui a vu, en 1962, l'élévation de la représentation diplomatique belge en Algérie au rang d'ambassade, traduisant alors "la volonté de son pays de consolider ses relations avec l'Algérie indépendante".

Quairiat a souligné que ces relations ont connu, durant plus de six décennies, "une expansion continue et une diversification des domaines de coopération politique, économique et commerciale, ainsi que des partenariats institutionnels et académiques", ajoute la même source.

Il a, également, affirmé "son engagement, en sa qualité d'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, à poursuivre les efforts en vue de renforcer ce partenariat fondé sur le respect mutuel, l'amitié et la coopération, au service des intérêts des deux peuples amis et dans une perspective de pérennité".

L'ambassadeur belge a, en outre, exprimé son espoir de voir accélérer la mise en place d'un Forum des hommes d'affaires des deux pays, appelé à constituer "un levier pour un essor qualitatif des échanges économiques et commerciaux et leur élargissement".

Conseil de la nation Sayoud présente le projet de loi portant organisation territoriale du pays



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a présenté, mercredi devant les membres du Conseil de la Nation, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative à l'organisation territoriale du pays.

Lors de la présentation du texte du projet en séance plénière, présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Sayoud a précisé que la décision de promouvoir 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière, s'inscrit dans le cadre des profondes réformes engagées par l'Etat, visant à renforcer la gouvernance et à réaliser un développement équilibré.

Cette décision "constitue un choix stratégique étudié mais aussi le fruit d'une évaluation objective de l'expérience des circonscriptions administratives, qui a démontré son efficacité dans le rapprochement de l'administration du citoyen, l'amélioration du service public et l'accélération de la prise en charge des préoccupations de la population", a-t-il dit.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "a donné des instructions claires pour le traitement du dossier du découpage administratif suivant une approche équilibrée, responsable et applicable, tenant compte des spécificités de chaque région", ajoute le ministre.

Dans ce cadre, M. Sayoud a rappelé que la décision inclut la promotion des circonscriptions d'Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Ain Oussara, Messaad, Ksar El Boukhari, Bou Saâda et El Abiodh Sidi Cheikh, portant ainsi le nombre de wilayas du pays à 69.

Cette promotion répond à la nécessité impérieuse de renforcer la décentralisation, de rapprocher le centre de décision, sans oublier les potentialités économiques et sociales disponibles, l'étendue géographique et la densité démographique de

certaines circonscriptions, précise le ministre. Dans le cadre des préparatifs à la promotion de ces circonscriptions, il a été procédé à la nomination et à l'installation des walis délégués et des secrétaires généraux, à la réaffectation des employés souhaitant être transférés des wilayas mères vers les circonscriptions déléguées, avec le redéploiement de 293 employés, dont 206 fonctionnaires et 87 contractuels, ainsi que l'ouverture de 1800 postes budgétaires dans le secteur de l'Intérieur, en sus de 526 postes au profit des directions déléguées relevant d'autres secteurs, a rappelé le ministre.

Il a également été procédé à des opérations d'aménagement des bâtiments avec l'affectation d'une enveloppe financière pour leur équipement et leur extension, d'un montant de 10 milliards de DA, dont plus de 8 milliards de DA au titre de l'exercice précédent et 1,85 milliard de DA inscrits dans la loi de finances 2026, a ajouté M. Sayoud.

En vue de la mise en œuvre progressive de ce processus, le projet de loi prévoit "une période transitoire d'une année, allant jusqu'au 31 décembre 2026", durant laquelle les autorités de la wilaya mère continueront d'exercer l'ensemble de leurs prérogatives.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la séance, M. Nasri a rappelé que, conformément aux dispositions de la Constitution, ce projet de loi est soumis en priorité au Conseil de la nation, dès sa transmission à la Commission compétente et l'élaboration du rapport préliminaire jusqu'au

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousetimes.dz
Email: redaction@seybousetimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01,
AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Pensions de retraite : Les nouvelles directives du ministre du Travail pour 2026

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a tracé une nouvelle feuille de route pour la Caisse Nationale des Retraites (CNR) à l'horizon 2026. Priorité absolue : la numérisation intégrale des services et l'amélioration de la prise en charge des retraités.

C'est lors d'une réunion d'évaluation consacrée aux activités de la CNR que le ministre Abdelhak Saihi a dévoilé les grandes orientations de son secteur pour les mois à venir. Après avoir examiné le bilan des réalisations

et les défis futurs, le ministre a donné des instructions fermes pour moderniser le service public destiné aux retraités et à leurs ayants droit.

La CNR avance vers le « zéro papier » : Dépôt des dossiers en ligne dès 2026

L'annonce phare de cette rencontre est sans conteste le lancement, dès le début de l'année 2026, d'une plateforme numérique dédiée au dépôt à distance des demandes de pension. Cette mesure s'inscrit dans la volonté du président de la République d'instaurer une

gouvernance numérique intégrée, mettant fin aux modes de gestion traditionnels jugés obsolètes.

Le ministre a insisté sur l'urgence de rompre définitivement avec la bureaucratie en adoptant un modèle administratif moderne, basé sur la flexibilité et la transparence.

La dignité du retraité, un « droit constitutionnel », selon Saihi

S'exprimant sur la qualité du service, Saihi a rappelé que l'accès aux droits à la retraite est un « droit constitutionnel intangible » qui ne tolère aucune négligence. Il a ainsi articulé ses directives autour de



plusieurs axes stratégiques :

- Garantir le versement des droits dans les délais légaux, sans aucun retard.
- Améliorer la qualité de l'accueil physique et accorder une attention particulière aux catégories sociales les plus vulnérables.
- Faire de la formation continue un

levier de promotion interne et un critère de progression de carrière pour les employés de la CNR.

- Rationaliser les dépenses et optimiser les méthodes de gestion, tout en préservant scrupuleusement les acquis des bénéficiaires.

En conclusion, le ministre a réitéré que la numérisation n'est pas une simple option technique, mais un « choix stratégique » pour garantir l'équité et la justice sociale. L'objectif final reste d'assurer le confort des retraités par des services modernes et efficaces, renforçant ainsi la stabilité sociale et la protection des citoyens.

Permis à points, amendes alourdies, routes dégradées : Sayoud met les choses au clair

Alors que les accidents de la circulation continuent de faucher des vies à un rythme préoccupant, le débat sur la sécurité routière refait surface au Parlement.

Devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, a levé le voile sur plusieurs mesures contenues dans le projet de loi portant Code de la route.

Au cœur des discussions, le permis à points, longtemps annoncé, mais aussi une série d'amendements destinés à renforcer la prévention et la dissuasion, sans, assure le ministre, « terroriser » les citoyens.

Permis à points en Algérie : Un dispositif attendu, mais encore en préparation

Le dossier du permis à points en Algérie, évoqué depuis plusieurs années, n'est toujours pas opérationnel. Said Sayoud l'a confirmé clairement devant les députés, ce système n'est pas encore prêt. Selon lui, sa mise en place pourrait intervenir d'ici la fin

d'un moyen de pression généralisé. « Nous ne sommes pas en train de présenter une loi de finances avec des augmentations injustifiées ou de nouvelles taxes », a-t-il souligné, ajoutant que l'objectif principal reste la protection des usagers de la route.

Le ministre rappelle que le recours à la dissuasion n'a rien

d'exceptionnel. Selon lui, dans les pays où les accidents ont reculé, ce résultat n'a pas été obtenu « par l'émotion, mais par le recours au caractère dissuasif de la loi ».

Nouveau Code de la route : Des sanctions renforcées, sans volonté de « terroriser »

Face aux inquiétudes exprimées sur un durcissement excessif des amendes et des mesures répressives, le ministre a tenu à nuancer. « Nous ne voulons pas terroriser les citoyens », a-t-il affirmé, précisant que le projet de loi cible avant tout les conducteurs qui enfreignent délibérément les règles.

Said Sayoud insiste sur la philosophie du texte : il ne s'agit ni d'un instrument fiscal déguisé ni

Accidents de la route : L'état des infrastructures aussi mis en cause

Reconnaissant la complexité du phénomène, Said Sayoud n'a pas limité l'analyse aux seuls comportements des conducteurs. Il a admis que l'état des routes constitue un facteur réel dans la hausse des accidents de la circulation en Algérie. Toutefois, il a également pointé du doigt d'autres causes récurrentes, notamment :

•L'excès de vitesse.

- Les manœuvres dangereuses.
- L'erreur humaine, même chez des conducteurs expérimentés.
- « N'importe qui peut être victime d'un accident, même le meilleur conducteur au monde », a-t-il déclaré, soulignant la nécessité d'une approche globale combinant prévention, infrastructure et contrôle.

Ralentisseurs anarchiques : Plus de 70 % hors normes, selon le ministre

Autre point sensible abordé lors de la séance plénière, la prolifération des ralentisseurs anarchiques. Le ministre a révélé que plus de 70 % des ralentisseurs installés sur les routes seraient le fait de citoyens, sans respect des normes techniques.

« Chaque personne agit selon sa propre vision », a-t-il regretté, évoquant une situation devenue ingérable. Des instructions ont déjà été adressées aux walis pour procéder au retrait de ces ralentisseurs non conformes, y compris, fait plus grave encore, sur certains tronçons de l'autoroute.



Said Sayoud a promis une prise en charge rapide du dossier, rappelant que l'installation de ralentisseurs relève exclusivement des services des travaux publics, avec un engagement clair, réinstaller des dispositifs conformes aux normes de sécurité.

À travers ce projet de loi, les autorités semblent vouloir poser les bases d'une réforme progressive, combinant sanctions ciblées, amélioration des infrastructures et responsabilisation des conducteurs. Le permis à points en Algérie, bien qu'en gestation, s'inscrit dans cette logique à moyen terme, alors que le nouveau Code de la route ambitionne de répondre à une urgence devenue nationale.

Applications VTC en Algérie : Voici ce qui va changer en 2026



Depuis plusieurs années, les applications de transport électronique se sont imposées dans le paysage urbain algérien, séduisant un large public grâce à leur praticité et leur rapidité. Mais derrière ce succès, persiste un vide juridique qui limite leur fonctionnement et soulève des tensions avec les taxis traditionnels.

Le ministre de l'Intérieur et des Transports, Saïd Sayoud, a récemment apporté une précision majeure lors d'une session parlementaire publique : « Le projet de loi pour la régulation et l'encadrement du transport via applications électroniques est actuellement au niveau de su Secretariat général du gouvernement ». Selon lui, l'objectif est de finaliser rapidement l'étude du texte et de le présenter au Parlement dans

les plus brefs délais. « Je suivrai personnellement avec l'SGG l'accélération de ce dossier, car il est très important », a ajouté le ministre.

Sayoud a tenu à rassurer les conducteurs concernés. Ces derniers ne sont pas « illégaux au sens strict » et auront le libre choix

de rejoindre soit les plateformes électroniques, soit le réseau des taxis traditionnels. Cette précision vise à apaiser les inquiétudes et à clarifier le cadre dans lequel s'inscrit leur activité.

VTC : Une relation tendue avec les taxis traditionnels

Le besoin de régulation se fait sentir depuis 2023, lorsque le Syndicat national des transporteurs en taxi a exprimé ses réserves face à la prolifération des applications de type VTC. L'organisation considère cette pratique comme une concurrence parallèle non encadrée, mais n'exige pas l'interdiction des plateformes. Le syndicat demande plutôt :

- 1.Une régularisation légale pour ces applications afin de clarifier leur statut.
- 2.Une organisation stricte de leur activité, incluant la sécurité et la protection des usagers.
- 3.La supervision des conducteurs dangereux, pour limiter les risques pour les passagers.

Cette démarche montre que le conflit ne porte pas sur l'existence des applications, mais sur leur encadrement, avec pour objectif de concilier innovation technologique

et sécurité publique.

Applications VTC en Algérie : Vers un cadre légal clair et fonctionnel

L'initiative du ministère pourrait transformer profondément le secteur du transport urbain en Algérie. La régulation à venir doit permettre :

- La sécurité des passagers et la conformité des conducteurs.
- La cohabitation pacifique entre taxis traditionnels et applications électroniques.
- La clarté juridique pour les investisseurs et les opérateurs du numérique.

Alors que les plateformes électroniques continuent de gagner des parts de marché, la mise en place d'une loi précise pourrait consolider leur rôle tout en encadrant leurs activités dans le respect des règles nationales.

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS :

Les inscriptions ouvertes pour les 3 cycles, voici comment postuler

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture du concours de recrutement des enseignants des trois cycles de l'enseignement : primaire, moyen et secondaire. Cette annonce s'accompagne de la publication de tous les détails relatifs aux conditions de participation, aux modalités d'organisation ainsi qu'au nombre de postes disponibles, répartis par wilaya.

Selon les précisions du ministère, le recrutement se fera sur la base des diplômes, une formule qui met en avant le parcours universitaire et les qualifications académiques des candidats. Le concours concerne l'accès aux postes de professeur de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, tous

classés en classe principale. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie visant à renforcer la qualité de l'encadrement pédagogique au sein des établissements scolaires.

Un concours sur la base des diplômes Le nombre de postes ouverts varie d'une wilaya à l'autre, en fonction des besoins exprimés par les directions locales de l'éducation. Cette répartition a pour objectif d'assurer un meilleur équilibre dans la couverture éducative nationale et de combler les déficits enregistrés dans certaines régions, notamment celles connaissant une forte pression démographique scolaire.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire exclusivement en ligne via la plateforme officielle dédiée aux concours de recrutement du



secteur de l'éducation. L'inscription comprend la création d'un compte personnel, le remplissage du formulaire électronique et le dépôt des documents constituant le dossier de candidature. Le ministère souligne l'importance du respect

des délais et de la conformité des informations fournies afin d'éviter tout rejet des dossiers.

Conditions et modalités clairement définies

Les conditions d'éligibilité et les modalités organisationnelles du

concours sont détaillées dans un document sur le site du ministère de l'Éducation nationale. Il précise les diplômes requis pour chaque cycle, les critères de sélection ainsi que les différentes étapes d'étude et d'évaluation des candidatures, dans un souci de transparence et d'équité. Cette opération de recrutement s'inscrit dans la volonté des autorités d'améliorer la qualité de l'enseignement et de renforcer la stabilité des équipes pédagogiques. Elle représente également une opportunité importante pour de nombreux diplômés souhaitant intégrer la fonction publique et contribuer au développement du système éducatif national.

Projet de code de la route L'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs



au transport urbain, suburbain et rural "se fera par étapes à partir de janvier prochain et se poursuivra jusqu'à mars ou avril".

Concernant le transport ferroviaire, le ministre a mis en avant le programme d'action du secteur pour le développement de ce type de transport à travers l'acquisition de nouveaux wagons de transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que de locomotives de traction de différents types, soulignant que celles destinées à la mine de Gara Djebilet auront une "grande capacité de traction".

Après avoir rappelé la décision de retrait des bus vétustes de plus de 30 ans et d'une grande partie des bus de 20-30 ans, le ministre a précisé que l'acquisition de 10.000 bus destinés

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs dans le cadre du renouvellement du parc national et du renforcement de la sécurité routière.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte marqué par des changements climatiques de plus en plus perceptibles depuis une vingtaine d'années, notamment en ce qui concerne l'intensité et l'irrégularité des précipitations. Ces phénomènes exercent une pression croissante sur les réseaux d'assainissement, souvent dépassés lors de fortes pluies.

Impact des pluies extrêmes sur les infrastructures en Algérie

Chérif Aïssiou a cité l'exemple récent de la commune de Bir Mourad Raïs, à Alger, où 72 mm de pluie sont tombés en seulement deux heures, soit l'équivalent de deux semaines de précipitations en conditions normales. Une quantité largement supérieure à la capacité d'absorption des réseaux existants. Ce type d'événement météorologique extrême met en évidence la vulnérabilité des infrastructures urbaines face au dérèglement climatique.

Face à cette réalité, le ministère mise sur une politique de prévention et d'anticipation, avec des opérations de curage programmées régulièrement, le lancement annuel de nouveaux projets et l'actualisation des schémas directeurs d'assainissement, afin de tenir compte à la fois des évolutions climatiques et de l'expansion urbaine.

L'importance de la prévention et de l'anticipation La politique de prévention mise en avant par le ministère est cruciale. Elle permet de minimiser les dégâts causés par les inondations et de protéger



les populations. L'anticipation, par le biais de prévisions météorologiques précises et de systèmes d'alerte efficaces, joue un rôle déterminant dans la gestion des crises.

Les opérations de curage régulières, le lancement de nouveaux projets d'infrastructures et l'actualisation des schémas directeurs sont autant de mesures qui contribuent à renforcer la résilience des villes algériennes face aux aléas climatiques. Ces actions doivent être menées de manière proactive et continue.

Le rôle crucial des schémas directeurs d'assainissement

L'actualisation des schémas directeurs d'assainissement est un élément essentiel de la stratégie du ministère. Ces schémas permettent de planifier et de coordonner les investissements en matière d'infrastructures, en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des risques d'inondation identifiés.

Ils servent également de cadre de référence pour les interventions des différents acteurs impliqués dans la gestion des eaux pluviales, des collectivités locales aux entreprises de travaux publics. Une mise à jour régulière de ces schémas est donc indispensable pour garantir leur pertinence et leur efficacité.

Comportements citoyens et leur impact sur les inondations

Le responsable a également alerté sur l'impact négatif de certains comportements inciviques, tels que le jet de déchets, de plastiques ou de gravats dans les canalisations, ou encore l'abandon de résidus de chantiers à proximité des réseaux. Des pratiques qui aggravent considérablement les risques d'obstruction et d'inondation. La sensibilisation des citoyens est donc primordiale.

Malgré ces contraintes, Chérif Aïssiou a assuré que l'état général des réseaux d'assainissement reste globalement acceptable, tout en reconnaissant l'existence de sections anciennes nécessitant une réhabilitation urgente. À ce titre, les pouvoirs publics ont accéléré, ces dernières années, le renouvellement des réseaux, en mobilisant des financements dédiés dans le cadre de la loi de finances, en coordination avec les autorités locales.

BMS

Des chutes de neige attendues sur plusieurs wilayas du pays à partir de mardi



également les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida et Naâma avec une épaisseur estimée entre 5 et 10 cm, et ce, durant la journée du mercredi de 6h00 à 23h00.

Des chutes de neige sont attendues à partir de mardi sur les reliefs de plusieurs wilayas du pays dépassant les 1000-1100 mètres d'altitude, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tiaret, El Bayadh et Laghouat où l'épaisseur de la neige est estimée entre 10 et 20 cm, de mardi à 18h00 à jeudi à 03h00. Les chutes de neige affecteront

La pression se relâche sur le pouvoir d'achat : L'ONS confirme le ralentissement de l'inflation

Après une longue période marquée par l'envolée des prix et l'érosion des revenus, un signal longtemps attendu se confirme. Les derniers indicateurs statistiques font apparaître une évolution plus favorable pour les ménages algériens. Les données publiées par l'Office national des statistiques (ONS) confirment un ralentissement de l'inflation, installé depuis plusieurs mois, qui commence à alléger la pression sur le pouvoir d'achat en Algérie.

Les chiffres publiés par l'ONS dessinent un tableau sensiblement différent de celui observé ces dernières années. À fin octobre 2025, le taux d'inflation en glissement annuel s'est établi à 1,7 %, contre 2,2 % un mois plus

tôt. Un niveau qui tranche avec les taux proches de 10 % enregistrés en 2023 et 2024.

Cette évolution confirme un mouvement de désinflation amorcé depuis plusieurs mois. Sur un an, les prix à la consommation ont même reculé de 1,2 % en octobre 2025 par rapport à octobre 2024, un phénomène peu fréquent dans un contexte international encore traversé par des tensions inflationnistes.

Dans son analyse, l'ONS souligne que cette tendance traduit une stabilisation progressive de l'environnement des prix, après une phase prolongée de hausses généralisées qui avait fortement pesé sur le pouvoir d'achat en Algérie, notamment depuis la période post-Covid.

Pouvoir d'achat en Algérie : L'inflation tombe à 1,7 % selon l'ONS

Dans le détail, l'évolution des prix reste contrastée selon les catégories de produits. Sur le seul mois d'octobre, l'indice brut des prix à la consommation a progressé de 0,8 % par rapport à septembre. Une hausse principalement liée aux produits alimentaires frais. Selon l'ONS, cette augmentation concerne surtout :

- Les légumes et produits agricoles frais.
- Le poisson et les œufs.
- La viande et les abats de bœuf.

Ces segments, par nature plus volatils, continuent d'influencer les variations mensuelles. À l'inverse, les autres composantes de l'indice restent largement contenues. Les produits manufacturés n'ont

progressé que de 0,11 %, tandis que les services ont enregistré une légère baisse de 0,01 %, illustrant une relative stabilité hors alimentation.

Les produits alimentaires industriels, quant à eux, affichent un recul de 0,3 %, porté notamment par la baisse des prix des légumes secs, un signal qui reflète les effets des dispositifs de régulation et des ajustements logistiques sur certaines filières.

Consommation intérieure: Un moteur qui redémarre progressivement

L'amélioration du pouvoir d'achat commence également à se refléter dans la dynamique économique. Selon la Banque mondiale, la demande portée par la consommation des ménages a



soutenu la croissance des services, avec une progression de 4,7 % en glissement annuel.

Plusieurs secteurs en ont bénéficié :

- L'hôtellerie et la restauration (+7,1 %)

- Le commerce de détail (+8,9 %)

- Les transports et les communications (+8,3 %)

Ces évolutions traduisent l'impact d'un environnement de prix plus prévisible, qui favorise une reprise mesurée de la consommation intérieure.

TasteAtlas : L'Algérie parmi le Top 50 des cuisines mondiales



Comme chaque année, le classement mondial des World Food Awards 2025/2026 publié par la plateforme gastronomique TasteAtlas fait réagir. Cette édition, fondée sur 590 228 évaluations portant sur 18 912 plats traditionnels, place la cuisine algérienne à la 46^e position mondiale, avec une note de 4,18/5. Un résultat honorable, mais en net recul par rapport aux années précédentes : 21^e en 2024/2025 et 40^e en 2023/2024.

Si l'Algérie reste dans le Top 50 mondial, elle cède du terrain face à ses voisins directs. La cuisine marocaine se classe 30^e, tandis que la cuisine tunisienne occupe la 41^e place. Un déclassement qui n'a pas manqué de relancer les débats sur les réseaux sociaux, notamment autour de la reconnaissance du patrimoine culinaire maghrébin.

TasteAtlas 2025/2026 :
La cuisine algérienne en perte de vitesse ?

TasteAtlas, plateforme

collaborative de référence, s'appuie sur les notes d'utilisateurs vérifiés à travers le monde. Cette année encore, le podium est dominé par des valeurs sûres : Italie, Grèce, Portugal et Japon. Plus loin dans le classement, certaines positions suscitent l'ironie, notamment la place de la cuisine américaine ou canadienne, jugée surprenante par de nombreux internautes. Malgré son recul, l'Algérie continue de se distinguer par des réussites individuelles majeures. La karantika (garantita) a été élue meilleure street food mondiale 2025, tandis que le makrout el-louz

s'est hissé à la deuxième place des meilleures pâtisseries mondiales en 2024. TasteAtlas recommande également plusieurs plats emblématiques algériens, parmi lesquels le couscous, la chorba frik, la rechta, la chakhchouka, la mahjouba, ainsi que les dattes Deglet Nour et les huiles d'olive algériennes primées.

Analyse du classement : L'ascension et le recul de l'Algérie

L'entrée de la cuisine algérienne dans le Top 50 est récente. En 2023/2024, l'Algérie y figurait pour la première fois, portée par l'émergence de jeunes chefs algériens à l'international et par une visibilité accrue sur les réseaux sociaux. L'année suivante, elle atteignait même la 21^e place, décrochant le titre symbolique de meilleure cuisine de la région MENA.

Le recul observé en 2025/2026 soulève plusieurs interrogations : baisse du nombre de votes,

concurrence plus intense, ou encore déséquilibre dans la participation des internautes, souvent dominée par certaines diasporas. Pourtant, le patrimoine culinaire algérien demeure l'un des plus riches de la région, avec plus de 500 spécialités recensées par l'Office national de la culture et des arts culinaires.

Le classement ravive aussi les controverses régionales. De nombreux plats partagés à travers le Maghreb sont souvent attribués à un seul pays. Baghrir, tajines, pastilla ou msemen sont majoritairement associés au Maroc, tandis que la zlabia ou l'osban sont rattachés à la Tunisie. Côté algérien, certains chefs dénoncent des attributions qu'ils jugent arbitraires, estimant que l'apport algérien reste sous-évalué. Historiquement, ces plats sont le fruit d'un héritage berbère, arabe et ottoman commun, façonné par les migrations et les échanges. Le couscous, classé au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2020

dans un dossier partagé, illustre parfaitement cette dimension transfrontalière.

Entre fierté nationale et scepticisme global

Sur les réseaux sociaux, les réactions algériennes oscillent entre fierté d'être dans le Top 50 mondial malgré une visibilité limitée, et frustration face à un recul jugé injuste. Des créateurs de contenu culinaire appellent désormais à une mobilisation accrue pour mieux représenter la gastronomie algérienne sur les plateformes internationales.

À l'échelle mondiale, le scepticisme demeure. De nombreux critiques rappellent que ces classements restent subjectifs, dépendants des votes et des tendances numériques. Une chose est sûre : au-delà des chiffres, la cuisine algérienne continue de séduire, de raconter une histoire et de s'imposer, plat après plat, comme un pilier du patrimoine méditerranéen et africain.

Un restaurant halal avec salle « 100% girls » déclenche une polémique en France

Un restaurant halal de Vaulx-en-Velin (près de Lyon) suscite un tollé après l'ouverture d'une salle réservée aux femmes, baptisée « 100 % girls ». Dans la zone commerciale des 7 Chemins, le Seven Times Lyon – autoproclamé « plus grand food court halal » de la ville – fait les gros titres. Inauguré en mai 2025 et certifié halal, l'établissement propose burgers, pizzas et cafés conformes aux normes musulmanes. Mais c'est une vidéo TikTok/Instagram montrant un espace « 100 % girls » qui enflamme les réseaux : un influenceur y est poliment redirigé vers la salle mixte, les yeux cachés. Résultat : 200 000 vues sur X, et une accusation de « séparatisme inadmissible » par le député RN Jérôme Buisson.

Genèse du buzz : Un concept

commercial ou une séparation des sexes ?

Franck, le gérant, s'explique auprès d'Actu Lyon : « C'est un espace supplémentaire pour que les femmes puissent discuter entre elles autour d'un café, comme dans certaines salles de sport. » La salle principale reste mixte, accessible à tous sans restriction. Inspiré de stratégies marketing (espaces ladies chez Quick ou Five Guys halal), ce « gimmick » vise à attirer une clientèle familiale diverse – familles, étudiants, nationalités variées. « Toute publicité est bonne à prendre et c'est hyper vendeur », assume-t-il.

L'établissement tourne sans anicroche depuis sept mois. La certification halal ? Un choix économique pur : avec 6 millions de musulmans en France (INSEE 2024), le marché halal pèse 7 milliards d'euros

annuels, en hausse de 15 % par an. Seven Times répond à une demande locale, dans une banlieue lyonnaise à forte population maghrébine (30 % d'origine algérienne ou marocaine à Vaulx-en-Velin).

Réactions en cascade : De l'indignation politique aux soutiens en ligne

La vidéo, postée par Jérôme Buisson (député RN de l'Ain), dénonce un « tri selon le sexe, illégal et communautariste ». Partagée 40 000 fois sur Instagram, elle alimente le narratif anti-séparatisme, ravivé par la loi du 24 août 2021 contre le séparatisme. CNews et Valeurs Actuelles s'en emparent, liant l'affaire à des « zones de non-droit islamiques ».

Mais les soutiens affluent : internautes évoquent des espaces « ladies only »

chez Decathlon ou hammams traditionnels. « C'est comme un coin allaitement en supermarché, pratique et inclusif », commente une utilisatrice. Franck dément vigoureusement : « Rien à voir avec l'islam ou la charia. Je compte porter plainte contre le député pour diffusion d'infox. » La préfecture du Rhône enquête, prête à vérifier la conformité (loi sur l'égalité hommes-femmes, article L1132-1 du Code du travail étendu aux lieux publics).

Contexte sociétal : Halal, genre et tensions en banlieue lyonnaise

Cette affaire cristallise les fractures françaises. Le halal, passé de niche à mainstream, divise : 72 % des Français y voient une « islamisation » (sondage Ifop 2025), tandis que la communauté musulmane (5^e religion du pays) réclame des aménagements.

À Lyon, 25 % des resto's rapides sont halal, boostés par la diaspora algérienne (800 000 en Auvergne-Rhône-Alpes).

Les « espaces genrés » ne datent pas d'hier : yoga féminin, bars à cocktails ladies-only ou clubs de gym « women only » pullulent sans heurts. Mais dans un établissement halal, le soupçon de « communautarisme » surgit vite.

Perspectives : Vers une régulation accrue ou une banalisation ?

La préfecture pourrait imposer une inspection : si la salle est optionnelle et non discriminatoire, aucun texte n'interdit un « plus » commercial. Franck invite au contrôle : « Venez vérifier, tout est transparent. » L'affaire pourrait se solder par un rien, ou inspirer une jurisprudence sur les espaces inclusifs.

ANNABA:

Le wali préside la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe : Un hommage appuyé à la langue de l'identité et du savoir

S.F

Al'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, la wilaya a organisé, mardi passé, une manifestation culturelle et éducative d'envergure au Centre de recherche en environnement. Cette célébration, placée sous le signe de la valorisation de la langue arabe et de son rayonnement culturel, s'inscrit dans une dynamique nationale visant à renforcer la place de cette langue millénaire dans les différents champs du savoir et de la création.

Les activités ont été présidées par le wali, Abdelkrim Lâmourî, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, ainsi que de plusieurs responsables locaux, dont le directeur de l'éducation nationale, le directeur de l'action sociale et de la solidarité, et la directrice du Centre de recherche en environnement. Cette forte présence institutionnelle témoigne de l'intérêt accordé à la langue arabe en tant que



pilier fondamental de l'identité nationale et vecteur de cohésion sociale.

Le programme de la journée s'est distingué par sa richesse et sa diversité. Il a donné lieu à des activités culturelles et des prestations artistiques de qualité, présentées par des élèves issus de plusieurs établissements éducatifs. Ces moments ont permis de mettre en valeur les talents émergents et la créativité des apprenants, tout en soulignant le rôle de l'école dans la transmission et la promotion de la langue arabe. Une attention particulière a également été accordée aux enfants à besoins

spécifiques, dont les prestations ont été saluées pour leur sensibilité, leur authenticité et leur forte portée symbolique. Par ailleurs, la cérémonie a été marquée par la distinction des élèves qualifiés lors des phases éliminatoires de wilaya pour accéder à la phase nationale de la compétition internationale du Mois de la langue arabe. Ce geste de reconnaissance vise à encourager l'excellence scolaire, à stimuler l'esprit de compétition positive et à promouvoir l'usage correct et créatif de la langue arabe chez les jeunes générations. Dans un autre registre, cette manifestation a également été l'occasion de la signature



d'une convention de partenariat entre le Centre de recherche en environnement et la direction de l'éducation. Cet accord vient renforcer la coopération entre les secteurs de la recherche scientifique et de l'éducation, dans une perspective d'ouverture sur les enjeux environnementaux à travers des projets pédagogiques et scientifiques intégrant la langue arabe comme outil de communication et de diffusion du savoir.

Il convient de rappeler que la Journée mondiale de la langue arabe commémore la date à laquelle l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en

1973, la résolution consacrant l'arabe comme langue officielle et langue de travail au sein de l'Organisation. Une reconnaissance internationale qui confirme le statut de la langue arabe comme langue vivante, porteuse de civilisation, de sciences et de dialogue interculturel.

À travers cette célébration, les autorités locales réaffirment leur engagement en faveur de la promotion de la langue arabe et de son ancrage dans les pratiques éducatives et culturelles, contribuant ainsi à préserver un héritage linguistique et civilisationnel d'une valeur inestimable.

ANNABA / AMÉNAGEMENTS URBAINS

Sortie de terrain au pôle urbain El Kalitoussa : Accélération de la concrétisation des projets d'aménagement

S.F

Dans le cadre du suivi des projets structurants et de la mise en œuvre des programmes d'aménagement urbain, une sortie de terrain a été effectuée le 15 décembre 2025 au pôle urbain d'El Kalitoussa, sous la conduite du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya d'Annaba, accompagné des différentes instances et organismes concernés.

Cette visite s'inscrit dans une démarche visant à parachever l'ensemble des procédures légales et administratives nécessaires à la concrétisation effective de ce pôle urbain stratégique, appelé à jouer un rôle majeur dans l'extension urbaine de la wilaya et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Les responsables présents ont procédé à une évaluation globale de la situation du site, en tenant compte des contraintes techniques, juridiques et urbanistiques, afin d'assurer une mise en œuvre conforme aux normes en vigueur.

Le pôle urbain d'El Kalitoussa



est destiné à accueillir plusieurs programmes de logements, toutes formules confondues, en plus de diverses infrastructures et équipements publics à caractère

éducatif, sanitaire, administratif et de services. À ce titre, la sortie de terrain a permis de coordonner les interventions entre les différents secteurs concernés,

nécessité de respecter les délais de réalisation, tout en veillant à la qualité des ouvrages et à l'intégration urbaine et environnementale du pôle. Les échanges ont également porté sur les mécanismes à mettre en place pour lever les obstacles éventuels et accélérer le rythme de concrétisation des programmes inscrits.

À travers cette démarche de proximité, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Annaba réaffirme son engagement à accompagner les grands projets urbains, dans une vision axée sur un développement durable, équilibré et conforme aux aspirations des citoyens. La concrétisation du pôle urbain d'El Kalitoussa constitue ainsi un levier important pour répondre à la demande croissante en logements et renforcer le réseau des équipements publics au service de la population.

dans l'objectif d'assurer une planification harmonieuse et intégrée du projet.

Lors de cette rencontre sur site, l'accent a été mis sur la

ANNABA / CHETAÏBI Le Chef daïra préside une réunion de la commission technique



Imen.B

En application des instructions du wali, le Chef de daïra de Chetaïbi a présidé, hier, une réunion consacrée aux travaux de la commission technique de la daïra. Cette rencontre s'est tenue en présence du vice-président chargé des travaux, du vice-président chargé de l'environnement et du cadre de vie, du secrétaire général de la daïra, du secrétaire général de la commune, ainsi que des chefs des subdivisions relevant de la daïra. La réunion a porté sur l'examen de plusieurs dossiers techniques relatifs au suivi des projets en cours, à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, ainsi qu'à la coordination entre les différents services concernés afin d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations locales. À cette occasion, le Chef de la daïra a insisté sur la nécessité de renforcer le travail de terrain, d'accélérer la cadence de réalisation des projets programmés et



de veiller au strict respect des normes techniques et environnementales, conformément aux directives des autorités locales, des orientations claires ont été données aux services concernés en vue d'améliorer la performance administrative et de garantir une gestion efficace des projets au bénéfice des citoyens de la daïra de Chetaïbi.

ANNABA / CONSERVATION DES FORÊTS Supervision d'un chargement de bois au port



Imen.B

Dans le cadre des missions de contrôle et de suivi des produits forestiers, et sous l'égide de la conservation des forêts de la wilaya d'Annaba, la cellule de l'information et de la communication a procédé à une opération de suivi d'un chargement de bois transitant par le port d'Annaba. Suite à l'accostage d'un navire marchand au port d'Annaba, transportant une cargaison composée de poteaux en bois, la cheffe de la conservation des forêts d'Annaba, accompagnée de cadres et d'agents, s'est rendue sur les lieux le 16 décembre dernier, afin de procéder à des constatations et vérifications nécessaires. Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif de contrôle visant à assurer la

traçabilité de l'origine du produit forestier, à identifier sa destination finale, ainsi qu'à évaluer son état sanitaire, conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection du patrimoine forestier et à la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Les constatations effectuées sur site ont permis de vérifier la conformité du chargement aux documents réglementaires, ainsi que le respect des normes sanitaires et environnementales requises pour ce type de produits.

À travers ce type d'interventions, la Conservation des forêts de la wilaya d'Annaba réaffirme son engagement à renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi des produits forestiers, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

ANNABA / PROTECTION CIVILE Chute d'une femme d'un 4^{ème} étage à Kalitoussa

Imen.B
Les éléments de la protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus, hier à 17 h 18 mn, suite à un incident de chute

survenu dans la commune et daïra de Berrahal. L'intervention a concerné une femme âgée de 30 ans, victime d'une chute du quatrième étage d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de neuf (09)

étages, situé à El Kalitoussa, commune de Berrahal. La victime a subi plusieurs blessures sur l'ensemble du corps, nécessitant une prise en charge immédiate par les équipes de secours. Après avoir reçu les

premiers soins sur les lieux de l'accident, elle a été évacuée vers l'hôpital de Berrahal pour une prise en charge médicale approfondie. Les services de la protection civile rappellent l'importance du respect des

règles de sécurité au sein des habitations, notamment en ce qui concerne la sécurisation des balcons et des fenêtres, afin de prévenir ce type d'accidents aux conséquences parfois graves.

Annaba confirme son attractivité touristique avec l'accueil d'une croisière internationale

S.F

Dans le cadre des efforts visant à dynamiser le tourisme et à promouvoir l'image de marque de la ville des jujubes en tant que destination touristique de choix, le port d'Annaba a accueilli, dans la matinée du mardi 16 décembre 2025, la croisière touristique "Le Lapérouse". Cette escale s'inscrit dans une dynamique de relance du tourisme maritime et de valorisation des potentialités naturelles, culturelles et historiques de la wilaya.



La croisière, battant pavillon international, transportait à son bord 147 touristes étrangers représentant quinze nationalités différentes. Cette diversité témoigne de l'intérêt croissant que suscite Annaba auprès des visiteurs internationaux, attirés par son patrimoine plurimillénaire, la richesse de ses paysages et la singularité de son identité culturelle méditerranéenne. À leur arrivée, les touristes ont bénéficié d'un programme de visites soigneusement élaboré, leur permettant de découvrir les principaux sites et circuits touristiques de la région. La visite a débuté par le musée et le site archéologique d'Hippone, haut lieu de l'histoire antique, qui illustre l'importance de la ville à travers les différentes civilisations qui s'y sont succédé. Les visiteurs ont pu apprécier la valeur archéologique du site et s'imprégner de l'héritage culturel qui fait la renommée de la région.

La visite s'est poursuivie vers les hauteurs de Seraïdi, au cœur des montagnes de l'Edough, offrant aux visiteurs un

panorama naturel exceptionnel. Cette étape a permis de mettre en avant le potentiel écotouristique de la wilaya, caractérisé par la diversité de ses paysages et la qualité de son environnement naturel. La délégation a également marqué une halte au célèbre hôtel El Mountazah, véritable symbole de l'hospitalité et du tourisme de montagne à Annaba.

La visite a également inclus des sites à forte dimension spirituelle et culturelle, notamment la basilique Saint-Augustin, monument emblématique témoignant de la coexistence des cultures et des religions ayant façonné l'histoire de la ville. La tournée s'est achevée à la place de la Révolution, cœur battant de la cité, où les touristes ont pu découvrir l'ambiance urbaine et le patrimoine architectural du centre-ville.

Cette escale touristique constitue une opportunité importante pour la promotion de l'image d'Annaba à l'échelle internationale. Elle reflète les efforts des autorités locales et des acteurs du secteur pour renforcer l'attractivité de la wilaya, diversifier l'offre touristique et inscrire Annaba parmi les destinations méditerranéennes incontournables.

ANNABA / PROTECTION CIVILE

Chute d'une femme d'un 4^{ème} étage à Kalitoussa

Imen.B

Les éléments de la protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus, hier à 17 h 18 mn, suite à un incident de chute

survenu dans la commune et daïra de Berrahal. L'intervention a concerné une femme âgée de 30 ans, victime d'une chute du quatrième étage d'un immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de neuf (09)

étages, situé à El Kalitoussa, commune de Berrahal. La victime a subi plusieurs blessures sur l'ensemble du corps, nécessitant une prise en charge immédiate par les équipes de secours. Après avoir reçu les

premiers soins sur les lieux de l'accident, elle a été évacuée vers l'hôpital de Berrahal pour une prise en charge médicale approfondie. Les services de la protection civile rappellent l'importance du respect des

règles de sécurité au sein des habitations, notamment en ce qui concerne la sécurisation des balcons et des fenêtres, afin de prévenir ce type d'accidents aux conséquences parfois graves.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :

La 6ème sûreté urbaine intensifie ses efforts pour lutter contre toutes les formes de criminalité

Imen.B

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la 6ème sûreté urbaine poursuivent sans relâche leurs efforts sur le terrain afin de garantir la sécurité des personnes et des

biens. Au cours de la semaine écoulée, et sur la base d'un plan opérationnel minutieusement élaboré, les éléments de cette unité ont procédé à l'arrestation de trois (03) individus, âgés entre 20 et 51 ans, suspectés d'être impliqués dans une affaire de détention d'équipements sensibles sans autorisation, tels que des drones. L'opération,

menée avec professionnalisme, s'est soldée par la saisie de trois (03) drones, considérés comme des dispositifs sensibles dont la détention et l'utilisation sont strictement réglementées par la législation en vigueur. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales requises, les mis en cause ont été présentés devant le procureur

de la république près le tribunal d'Annaba, pour répondre des faits qui leur sont reprochés, à savoir la détention d'équipements sensibles sans autorisation légale liée (drones). Par cette action, la 6ème sûreté urbaine réaffirme sa détermination à poursuivre ses opérations de contrôle et de prévention, et appelle les citoyens à coopérer avec les forces de



sécurité en signalant toute activité suspecte, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité et de la tranquillité publiques.



R.C

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :

La police saisit 4 298 unités de produits du tabac d'origine étrangère

services de la sécurité de wilaya, en coordination avec la 10ème sûreté urbaine, ont procédé à l'arrestation de 3 individus âgés

de 35 à 50 ans, suspectés dans une affaire de contrebande de cigarettes d'origine étrangère utilisant un véhicule, avec la

saisie de 4.298 unités de produits du tabac d'origine étrangère. Il est à noter qu'après avoir accompli toutes les procédures légales

nécessaires, les suspects ont été présentés devant le procureur de la république auprès du tribunal d'Annaba.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENMOSTEFA BENAOUEDA" :

Préparatifs d'actions de solidarité en prévision du mois sacré de Ramadhan 2026

Imen.B

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des autorités locales, et sur instruction du wali-délégué de la circonscription administrative de la nouvelle ville, une réunion de coordination s'est tenue, hier, au niveau de la commune d'Oued El Aneb. Cette rencontre, organisée à l'initiative du wali-délégué, a été consacrée au suivi de l'avancement de l'opération de solidarité du mois sacré de Ramadan 2026. Elle s'est déroulée en présence de l'ensemble des secteurs et services concernés, appelés

à intervenir dans la mise en œuvre de cette action à caractère social et humanitaire. Les travaux de la réunion ont porté sur l'évaluation des dispositifs mis en place, la coordination intersectorielle, ainsi que l'examen des mécanismes à renforcer afin d'assurer une prise en charge efficace et équitable des familles nécessiteuses. L'accent a également été mis sur la nécessité d'anticiper les besoins, de garantir la transparence dans la distribution des aides et de respecter les délais arrêtés. À cette occasion, il a été souligné l'importance de la mobilisation de tous les

acteurs impliqués pour assurer le succès de cette opération de solidarité, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à renforcer la cohésion sociale et à venir en aide aux catégories vulnérables, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadan. La réunion s'est achevée par la formulation de recommandations visant à améliorer l'organisation, le suivi et l'efficacité de l'opération, au bénéfice des citoyens de la commune d'Oued El Aneb et de l'ensemble de la circonscription administrative Benoada Benmostefa.



PROFANATION À ZAOUIA CHEBBIA :

Quand les tombes deviennent théâtre d'une violence symbolique

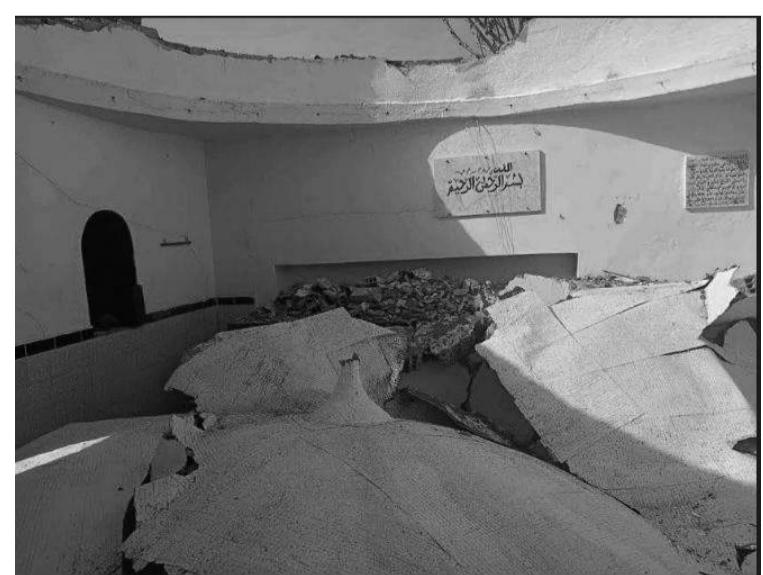
Sara Boueche

Un acte de profanation visant des sépultures et des dômes funéraires a été signalé à Zaouia Chebbia, un quartier d'Annaba, suscitant émotion, colère et interrogations au sein de la population locale. Les images et témoignages diffusés sur les réseaux sociaux montrent des tombes endommagées et des structures funéraires (qubba) partiellement détruites, ravivant un débat ancien sur la protection des lieux de mémoire et le respect dû aux morts.

Au-delà des dégâts matériels, la destruction de monuments funéraires touche au sacré et

à la mémoire collective. Les sépultures, qu'elles soient modestes ou ornées d'un dôme, constituent des repères affectifs et historiques pour les familles concernées et pour la communauté. Leur atteinte se lit comme une double violence : d'abord celle, immédiate, subie par les familles qui voient la sépulture d'un proche profanée ; ensuite celle, plus diffuse, qui fragilise le lien social et le pacte de respect entre vivants et morts. Face à ces faits, familles, associations locales et responsables religieux demandent des mesures concrètes : ouverture d'enquêtes pour identifier les auteurs,

restauration des sépultures endommagées, renforcement de la surveillance des cimetières et campagnes de sensibilisation citoyenne. Plusieurs acteurs appellent également à éviter toute instrumentalisation politique ou religieuse de l'événement, afin que la réparation ne se transforme pas en nouvelle source de tensions. Enfin, la profanation des tombes à Zaouia Chebbia est plus qu'un acte de destruction : elle est une blessure infligée à la mémoire d'une communauté. À l'heure où les images circulent et où les voix s'élèvent, c'est un appel à la responsabilité collective que lancent les familles et les



habitants d'Annaba : la mémoire des morts mérite protection, et la ville, ses autorités et ses citoyens

doivent se mobiliser pour que ces lieux de recueillement retrouvent dignité et sécurité.

CYBERATTAQUE CONTRE LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

Laurent Nuñez annonce que « des fichiers importants, dont le traitement des antécédents judiciaires », ont été consultés ; deux enquêtes ouvertes

Le ministre de l'intérieur a confirmé, mercredi 17 décembre, que les services de Beauvau ont été la cible d'une cyberattaque massive, évoquant « un acte très grave », qui a engendré la publication de fichiers, notamment celui des antécédents judiciaires selon le monde fr.

Les services du ministère de l'intérieur ont été la cible d'une cyberattaque massive, a affirmé le ministre, Laurent Nuñez, mercredi 17 décembre, évoquant « un acte très grave ». « Quelques dizaines de fiches » confidentielles ont été « extraites » lors de cette attaque informatique qui a touché la Place Beauvau pendant plusieurs jours, a reconnu sur Franceinfo le ministre de l'intérieur.



Le fichier de traitement d'antécédents judiciaires (TAJ) et le fichier des personnes recherchées (FPR) ont notamment été « consultés », « des fichiers importants pour nous », a expliqué le ministre. « On ne

connaît pas encore l'ampleur de la compromission, on ne sait pas ce qui a été extrait : à date, quelques dizaines de fiches ont pu être sorties du système », poursuit M. Nunèz.

Deux enquêtes judiciaire et

administrative ont été ouvertes et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a été saisie, selon le ministre de l'intérieur, interviewé sur Franceinfo, précisant que les commanditaires à l'origine de l'attaque n'ont pas encore été identifiés.

« Des imprudences »

La semaine dernière, « un individu ou un groupe d'individus » se sont introduits « pendant plusieurs jours » dans les systèmes informatiques du ministère de l'intérieur. L'intrusion informatique s'est faite par le biais des « messageries mails » des agents de la place Beauvau, qui comprend près de 300 000 personnes au total.

« Quelqu'un de malveillant a pu récupérer un certain nombre de mots

de passe de boîtes mails », a détaillé M. Nunèz, précisant que cette personne « a pu récupérer des codes (...) pour accéder à certains de nos systèmes d'information ». « Les données publiées proviennent de nos bases », conclut le ministre.

Selon le ministre, ce piratage s'est fait « en dépit de toutes les règles de prudence, que l'on diffuse pourtant très régulièrement ». « Il suffit de quelques individus qui ne respectent pas ces règles », commente-t-il, reconnaissant « des imprudences ».

Il y a quelques jours, un groupe de pirates informatiques a revendiqué – sans apporter de preuves – cette attaque et a assuré avoir accédé aux données de plus de 16 millions de personnes, issues des fichiers de police.

TAXE CARBONE :

La Commission européenne aménage la mesure sur les engrains importés pour soutenir les agriculteurs en crise

Bruxelles a pris mercredi une disposition extraordinaire sur les engrains pour limiter l'augmentation des prix dans une période de crise agricole selon le monde fr.

La Commission européenne a annoncé, mercredi 17 décembre, l'aménagement de sa taxe carbone aux frontières sur les engrains importés, afin d'éviter une hausse des prix dans une période de crise agricole.

« Vu la crise agricole, les difficultés que

peut rencontrer le milieu, nous avons pris une disposition extraordinaire sur les engrains pour limiter l'augmentation des prix et qu'il n'y ait pas d'impact pour les agriculteurs au moment de l'achat et du stockage de l'engrais importé », a expliqué le commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, Stéphane Séjourné, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

Dans le détail, l'exécutif européen appliquera aux engrains une majoration

très faible (de 1 %) aux « valeurs par défaut », qui servent à calculer les émissions de CO2 d'un secteur. C'est une exception par rapport aux autres produits concernés par ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (acier, aluminium, ciment, électricité et hydrogène), soumis à une valeur par défaut de 10 % en 2026, 20 % en 2027, et 30 % en 2028.

Une hausse de 7 %

« Les conséquences sur les prix des engrains importés seront donc

extrêmement faibles », insiste la Commission, mentionnant une hausse de 7 %, répartie entre l'exportateur, l'importateur, les intermédiaires et les agriculteurs.

L'Union européenne (UE) a toutefois rappelé l'objectif de son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : éviter aux producteurs européens une concurrence déloyale d'entreprises qui ne sont pas soumises aux mêmes règles environnementales à l'étranger.

Le secteur européen des engrais

bénéficiera d'ailleurs d'un soutien de l'UE grâce à un Fonds temporaire pour la décarbonation.

Les céréaliers avaient réclamé l'exclusion des engrains importés du dispositif de taxe carbone européenne, redoutant une explosion des prix des intrants. Ils dénonçaient une « double peine », alors qu'une taxe est déjà imposée aux engrains importés de Russie depuis juillet, pour priver Moscou d'une manne qui finance sa guerre en Ukraine.

VENEZUELA :

Donald Trump dit imposer un blocus en stoppant les pétroliers sous sanctions entrant et sortant du pays

Cette mesure vise à asphyxier l'économie de Caracas dont le pétrole, sous embargo mais vendu au marché noir, est la principale source de revenus, selon le monde fr. L'eau américaine se resserre davantage sur le Venezuela avec l'annonce par Donald Trump, mardi 16 décembre, de sa volonté de bloquer les navires sous sanctions transportant du pétrole, la principale source de revenus de Caracas.

« Aujourd'hui, j'ordonne un blocus total et complet de tous les pétroliers sanctionnés entrant et sortant du Venezuela », a écrit le président américain sur son réseau Truth Social, sans préciser de quelle manière il comptait mettre en œuvre sa décision. Soumis à un embargo sur l'or noir depuis 2019, le Venezuela écoule

sa production pétrolière à des prix nettement plus bas sur le marché noir, à destination en particulier de la Chine. Le régime du président Nicolas Maduro utilise le pétrole pour financer « le narcoterrorisme, la traite d'êtres humains, les meurtres et les enlèvements », justifie Donald Trump dans son message.

Il déclare également que « le régime vénézuélien a été désigné comme une organisation terroriste internationale » par son administration, s'appuyant sur ce point pour justifier son blocus. L'administration américaine accuse M. Maduro d'être à la tête d'un vaste réseau de narcotrafic, ce que l'intéressé dément catégoriquement, affirmant que Washington cherche à le renverser pour s'emparer du pétrole de son pays. « Le président des Etats-Unis tente

d'imposer de manière absolument irrationnelle un présumé blocus naval militaire au Venezuela dans le but de voler les richesses qui appartiennent à notre patrie », a écrit le gouvernement vénézuélien dans un communiqué, qualifiant de « menace grotesque » l'annonce américaine.

« Le choc qu'ils subiront sera sans précédent »

La déclaration de Donald Trump intervient après la saisie, la semaine dernière, d'un pétrolier au large des côtes vénézuéliennes par les forces américaines, une mesure inhabituelle qui fait suite à un renforcement des forces militaires dans la région des Caraïbes.

« Le Venezuela est entièrement encerclé par la plus grande armada jamais assemblée dans l'histoire de

l'Amérique du Sud », affirme dans son message le dirigeant républicain, qui assure que le déploiement américain ne fera « que s'agrandir ». « Le choc qu'ils subiront sera sans précédent, jusqu'à ce qu'ils restituent aux Etats-Unis d'Amérique tout le pétrole, les terres et les autres biens qu'ils nous ont volés », menace-t-il.

Les Etats-Unis ont lancé une série de frappes sur des embarcations suspectées de narcotrafic en provenance du Venezuela, sans jamais fournir de preuve de l'implication du pays dans le trafic de drogues. Cette campagne, qui a suscité l'indignation des parlementaires américains, tous bords confondus, a fait au moins 95 morts lors de 25 frappes recensées.

La cheffe de cabinet de Donald Trump, Susie Wiles, a semblé confirmer, dans



un entretien accordé au magazine Vanity Fair et publié mardi, que cette opération s'inscrivait dans une stratégie visant à destituer le président vénézuélien. Le président américain « veut continuer à faire sauter des bateaux jusqu'à ce que Maduro capite », résume-t-elle.

FUSILLADE À L'UNIVERSITÉ BROWN :

Entre appels à témoins et récompense, la recherche du tireur se poursuit

La police a précisé avoir reçu près de 200 « signalements exploitables » concernant le suspect dont une vidéo, le montrant coiffé d'un bonnet et le visage couvert d'un masque chirurgical, a été publiée selon le monde fr. Plus de trois jours après la fusillade qui a tué deux étudiants à l'université Brown aux Etats-Unis, le tireur reste inconnu et insaisissable. Les forces de l'ordre ont diffusé, mardi 16 décembre, une vidéo de plusieurs minutes de l'homme suspecté d'avoir ouvert le feu sur le campus de cet établissement prestigieux de la Côte est américaine, blessant également neuf personnes.

« Nous demandons au public d'observer les mouvements du corps, la posture [du suspect]... Cela pourrait aider à identifier cet individu », a commenté, lors d'une conférence de presse, le colonel Oscar Perez, chef de la police de la ville de Providence, dans l'Etat de Rhode Island, où se situe cette université d'élite.

Le suspect, « mesurant environ 1,73 mètre, de corpulence trapue », selon les enquêteurs, apparaît vêtu de couleurs sombres, le visage couvert d'un masque chirurgical et coiffé d'un

bonnet, marchant dans des rues proches de l'université. M. Perez a également demandé aux habitants et aux automobilistes de partager d'éventuelles vidéos de surveillance remontant jusqu'à une semaine avant les faits. Il a précisé avoir d'ores et déjà reçu près de 200 « signalements exploitables ». Des photos postées dans la matinée de mardi sur le compte X du FBI montrent par ailleurs des agents sur le terrain, fouillant des poubelles et ratissant la neige sur une pelouse. Ils « contribuent au traitement et à la documentation des éléments matériels provenant de la scène » de crime et travaillent avec les forces de l'ordre locales « pour suivre les pistes et recueillir des renseignements afin d'identifier la personne responsable », a précisé l'agence fédérale de police judiciaire.

« Un peu de patience » Lundi, les enquêteurs ont aussi demandé à entendre l'ensemble des personnes présentes dans le bâtiment théâtre des tirs, le jour des faits et la veille.

« De mon point de vue, l'enquête, difficile dans une affaire comme celle-ci, se déroule très bien », a assuré, mardi aux médias, le

procureur général de l'Etat, Peter Neronha. « Il faut juste un peu de patience, aussi difficile que ce soit à dire dans ce contexte horrible. » Une récompense de 50 000 dollars (42 500 euros) a été promise « pour toute information conduisant à l'identification, l'arrestation et la condamnation de l'auteur », considéré comme « armé et dangereux ».

Le tireur a ouvert le feu, samedi, dans le bâtiment d'ingénierie et de physique de l'université Brown, où des examens se déroulaient, tuant deux personnes. La première, Ella Cook, originaire d'Alabama, était étudiante en deuxième année et engagée au sein du parti républicain. Le second, Mukhammad Aziz Umurzokov, citoyen américain et ouzbek, était en première année. Il voulait devenir neurochirurgien.

Parmi les neuf étudiants blessés, l'un est toujours dans un état critique, cinq sont dans un état critique mais stable, l'un est dans un état stable, et deux ont pu quitter l'hôpital, a-t-il été précisé en conférence de presse. Leur identité n'a pas été partagée « pour des questions de vie privée », a expliqué mardi, dans un message, la présidente de l'université Brown, Christina Paxson. Une



« veillée virtuelle de prière interconfessionnelle » est prévue mercredi pour rendre hommage aux victimes.

Un homme relâché

Dimanche, un homme a été arrêté, avant d'être relâché faute d'éléments l'incriminant. En fin de journée mardi, Brown a publié un communiqué dénonçant des accusations portées sur les réseaux sociaux contre l'un de ses étudiants.

« Si le nom de cette personne avait la moindre pertinence pour l'enquête en cours, [les forces de l'ordre] cherchaient activement cette personne et communiqueraient des informations publiquement », a insisté l'université.

Cette tuerie alimente le débat récurrent sur le port d'arme, garanti par la Constitution et auquel de nombreux Américains restent très attachés. Avec plus d'armes à feu en circulation que d'habitants, les Etats-Unis affichent le taux de mortalité par ce biais le plus élevé de tous les pays développés.

En 2024, plus de 16 000 personnes, sans compter les suicides, ont été tuées par arme à feu, selon le site Gun Violence Archive.

La fusillade la plus meurtrière en milieu scolaire de l'histoire du pays a eu lieu en avril 2007 : un étudiant avait abattu 32 personnes sur le campus de l'université Virginia Tech avant de se suicider.

A la Guadeloupe, plus d'une centaine de nouvelles espèces découvertes lors d'une expédition scientifique

Ces espèces jusque-là inconnues, notamment un nouveau scorpion, ont été observées et documentées dans les îles du sud de la Guadeloupe lors d'une expédition menée en 2024, qui a réuni 120 chercheurs locaux et internationaux selon le monde fr.

Plus d'une centaine de nouvelles espèces, jusque-là inconnues, ont été observées et documentées dans les îles du sud de la Guadeloupe lors d'une expédition menée en 2024, ont fait savoir mardi 16 décembre les équipes scientifiques à la presse.

Les chercheurs ont répertorié « une cinquantaine de nouvelles espèces pour les espèces marines, une trentaine pour



la botanique, plus d'une quarantaine pour les insectes », a détaillé Sylvie Gustave-Dit-Duflo, présidente de l'Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG). L'expédition, portée par l'ARB-IG et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), a réuni 120 chercheurs locaux et

internationaux pour inventorier la biodiversité de petite taille des Saintes, de Marie-Galante et de la Désirade.

De nombreux petits animaux ont été décrits, comme « un nouveau scorpion, la quatrième espèce de scorpion de la Désirade, très petit, relativement blanc, très discret,

et un coléoptère assez gros, de 1 centimètre », explique Julien Touroult, directeur de PatriNat, unité scientifique de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du MNHN, coordinateur du module terrestre de l'expédition.

« Une dizaine d'années d'études »

Parmi les espèces trouvées à terre, « ce sont les diptères,

les mouches, qui vont faire le plus gros contingent » des futures publications, précise le chercheur. « Pour moi, la grande découverte, ou la surprise, c'est la Désirade, ajoute-t-il. On ne s'attendait pas forcément à trouver autant de choses nouvelles aussi rapidement. »

Mais c'est dans l'île de Marie-

Galante, « jusque-là sous-inventoriée », que domine le nombre d'espèces trouvées sur terre, avec « un index du nombre d'espèces connues sur le territoire qui bondit de 42 % », se réjouit Marc Gayot, directeur du Conservatoire botanique national des îles de Guadeloupe.

« Cela nous fait progresser sur l'acquisition de données et un long travail va s'installer pour déterminer l'aire de répartition, le nombre d'individus, s'il va falloir ou non les placer en liste rouge », explique Sylvie Gustave-Dit-Duflo, prévoyant « une dizaine d'années d'études ».

EN :
Mandi et Mahrez, en quête de revanche



De l'effectif qui va représenter l'Algérie à la CAN 2025, Aïssa Mandi et Riyad Mahrez seront certainement les plus motivés pour faire un grand tournoi. Sacrée en 2019 en Égypte, notre Equipe nationale n'a connu après que des déceptions. Sortie au premier tour au Cameroun (2022), puis en Côte d'Ivoire (2024).

D'après Vladimir Petkovic, tous les joueurs sont hypermotivés pour faire un bon tournoi au Maroc, et effacer le mauvais souvenir des deux dernières participations. Pris pour boucs émissaires après ces échecs, Aïssa Mandi et Riyad Mahrez ont subi des critiques acerbes, notamment la dernière fois en Côte d'Ivoire. Par rapport à leurs autres coéquipiers, ils souhaitent ardemment prendre une revanche sur le sort, rapporte-t-on dans le proche entourage de la sélection nationale. Au crépuscule de leur

carrière internationale, ils sont conscients qu'un troisième échec consécutif n'est plus toléré. Leur objectif principal est bien entendu de finir en beauté leur riche aventure avec l'EN, tout en précisant que Mandi (34 ans) n'a fait aucune annonce à propos de son avenir en équipe nationale, à l'opposé de Mahrez qui a déclaré il y a plusieurs semaines qu'il prendra sa retraite internationale après la Coupe du monde 2026. Les Algériens qui sont à l'affût avant le début de la CAN 2025 seront plus exigeants cette fois envers leurs favoris, auxquels ils demandent de faire honneur aux couleurs nationales, surtout que la compétition se déroulera cette fois chez le pays voisin. Malgré le lifting qu'a subi notre sélection, elle a subi un lifting dans son effectif. Pour l'expédition marocaine, il y a encore une dizaine de joueurs qui étaient présents lors des deux précédentes éditions. Ces

réscapés sont déterminés à remplacer l'EN dans sa véritable place dans le gotha africain. Pour Riyad Mahrez et Aïssa Mandi, leur but est de remettre les pendules à l'heure, après tout ce qu'ils ont enduré l'édition précédente. Arrivés pratiquement la même année en Equipe nationale (2014), ils n'ont jamais oublié ces souvenirs douloureux à Bouaké.

Avant le départ pour Rabat, que ce soit Mandi et Mahrez, ils sont prêts sur tous les plans pour éventuellement faire une belle CAN. Le défenseur du LOSC, qui est en forme actuellement, comme en témoignent ses performances souvent bonnes, a profité du temps de jeu conséquent que lui accorde son coach à Lille pour retrouver son top niveau. Quant à Riyad Mahrez, dont le statut fut, à un moment donné, menacé en sélection, avec des concurrents, en l'occurrence Anis Hadj

Moussa et Ilan Kebbal, qui sont prêts à lui ravir sa place sur le côté droit, le capitaine de l'EN est prévenu.

Afin de préserver son statut de titulaire indiscutable, il est appelé à accomplir des prestations de haute volée à la CAN, d'autant plus, faut-il le rappeler, que ce sera sa participation à cette compétition. Mahrez, qui a marqué les esprits en 2019 en envoyant en finale l'EN après un majestueux coup franc en demi-finale contre le Nigéria 2/1, est prêt à sévir pour sa dernière participation à la CAN, assure-t-on.

La Coupe du monde

Tandis que lors des deux précédentes éditions, l'EN n'avait qu'une compétition à jouer, en l'occurrence la CAN, cette année, elle va participer à la Coupe du monde. Par conséquent, l'enjeu est de taille pour tous les joueurs, quel que soit leur statut en sélection.

Aïssa Mandi et Riyad Mahrez, qui comptent une participation au Mondial (2014), ne cachent pas leurs ambitions de faire partie du contingent qui se déplacera au pays de l'Oncle Sam. Toutefois, leurs chances d'y être dépendront de leurs performances à la CAN, faute de quoi, leur rêve risquerait de s'évaporer. Vladimir Petkovic a d'ailleurs lancé un sérieux avertissement à son groupe, en écartant pour la CAN des éléments considérés comme des intouchables, il n'y a pas si longtemps. Un signal fort envoyé à ceux qui sont toujours dans le groupe, lesquels sont appelés à briller de mille feux à la CAN pour préserver leurs chances de faire la Coupe du monde. En conclusion, nous dirons que la CAN servira de baromètre pour le coach national avant qu'il fasse ses choix pour les éléments qu'il retiendra pour le Mondial.

Real Madrid : Faut-il vraiment croire au retour au top de Rodrygo ?

Auteur de deux buts lors de ses deux dernières apparitions, Rodrygo a mis fin à une grosse période de disette. Suffisant pour convaincre l'opinion publique madrilène qu'il peut retrouver un rôle majeur dans l'équipe ? C'était un des sujets brûlants du début de saison. L'arrivée de Xabi Alonso sur le banc a eu un effet positif pour certains joueurs... mais plutôt fâcheux pour d'autres, à l'image de Rodrygo Goes. L'attaquant brésilien a perdu sa place sur le côté droit de l'attaque, où Franco Mastantuono lui a souvent été préféré. Après un nouvel été marqué par des rumeurs de départ et un entourage jugé assez encombrant par la direction du Real Madrid, l'ancien de Santos a donc commencé l'ère Alonso avec un statut de remplaçant auquel il n'était pas habitué.

Il faut dire que ses prestations les quelques fois où il a été aligné d'entrée ou lorsqu'il a été lancé en cours de match ont clairement donné raison au tacticien basque. Le numéro 11 merengue a ainsi affiché un niveau particulièrement médiocre, étant très peu dangereux dans les derniers mètres adverses, insipide avec le ballon et louant d'énormes occasions. Le joueur de la Canarinha a même connu une période de disette inédite, avec 30 rencontres de suite sans marquer le moindre but sous la tunique merengue. Une sale période à laquelle il a mis fin



la semaine dernière. D'abord, en ouvrant le score contre Manchester City en Ligue des Champions dans la défaite 2-1 des siens, ajustant bien le gardien et plaçant parfaitement le ballon poteau opposé alors qu'il était à angle plutôt fermé. Puis, il a récidivé en Liga, inscrivant le but de la victoire contre Alavés (2-1), expédiant un caviar de Vinicius au fond des filets.

Les Madrilènes restent méfiants

« C'est la bonne nouvelle de ces deux derniers matchs », confiait Xabi Alonso après la

victoire à Vitoria dimanche soir. Pour autant, l'opinion publique madrilène reste assez méfiante. D'abord, parce que Rodrygo est un joueur dont le capital sympathie est au plus bas en ce moment. En raison de son niveau assez médiocre ces derniers mois, mais aussi à cause de son comportement et de celui de son entourage. Ses déclarations ou celles de son père ouvrant la porte à un départ sont encore en travers de la gorge de beaucoup. L'étiquette de diva lui colle clairement à la peau, et il ferait d'ailleurs partie du clan

des joueurs un temps opposés à Xabi Alonso. Pour l'instant, les Madrilènes ne s'enflamme pas vraiment et restent donc assez réservés. De plus, ce petit retour de Rodrygo aux affaires, avec deux titularisations lors des deux derniers matchs, est même vu comme un aveu de faiblesse de la part d'Alonso. Pour beaucoup, la présence retrouvée de Rodrygo dans les compos de départ veut tout simplement dire que le coach a fait une croix sur ses principes et ses idées de jeu et a cédé face au vestiaire. Arrivé avec des idées et

des choix forts, l'ancien milieu de terrain a tout simplement décidé de jouer la facilité et revenir sur ses décisions du début de saison, comme celle d'aligner Mastantuono à la place du Brésilien. Les médias espagnols expliquent d'ailleurs que l'entraîneur s'est aussi rapproché des têtes fortes du vestiaire comme Vinicius Jr, et toutes les parties auraient mis leurs différences de côté ces derniers jours. Alonso s'est transformé en Ancelotti, et Rodrygo en est le symbole le plus flagrant.

Des buts mais un contenu moyen

Au delà de ces considérations un peu extra-sportives, Rodrygo n'a pas non plus été flamboyant malgré ses deux buts, un peu à l'image de l'équipe, dont l'animation offensive reste toujours assez morne. Dans le jeu, même s'il a l'air un peu plus en confiance et un peu plus participatif, on a la plupart du temps vu le même joueur assez neutre et peu influent dans les derniers mètres, certes capables de coups d'éclat comme son but contre Manchester City, mais bien trop effacé pendant le reste de la rencontre. Il aura au moins eu le mérite de sauver Xabi Alonso, puisque tout autre résultat qu'une victoire face à Alavés aurait coûté le poste au tacticien madrilène, mais il devra en faire bien plus pour se remettre les socios et les journalistes dans la poche...

Coupe du Monde 2026 : La FIFA annonce les sommes XXL promises aux 48 participants

Le monde du football a rendez-vous dans six mois avec la Coupe du Monde 2026. Une compétition qui rapportera gros aux nations qui réussiront un beau parcours. Qui succèdera à l'Argentine au palmarès de la Coupe du Monde ? Il est encore bien trop tôt pour le savoir. En revanche, les 48 nations engagées dans le tournoi organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique savent déjà qu'elles toucheront de belles sommes d'argent. La FIFA a en effet publié un communiqué dans lequel elle annonce qu'une enveloppe totale de 620 M€ sera redistribuée entre tous les participants. Un montant qui représente une augmentation de 50% par rapport à celui reversé en 2022 à l'occasion du Mondial au Qatar.

« Le Conseil de la FIFA s'est réuni avant la finale de la Coupe Intercontinentale de la FIFA™ à Doha, au Qatar, et a pris des décisions importantes concernant le développement du

football junior et les questions de gouvernance. Dans un contexte d'excitation croissante après le tirage au sort final qui a eu lieu le 5 décembre 2025 à Washington DC, le Conseil de la FIFA a approuvé une contribution financière record de 727 millions de dollars US qui sera distribuée à la suite de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™. La plus grande partie, soit 655 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à l'édition précédente, sera versée sous forme de prix aux 48 équipes participantes. »

Un minimum de 8,95 M€ garanti

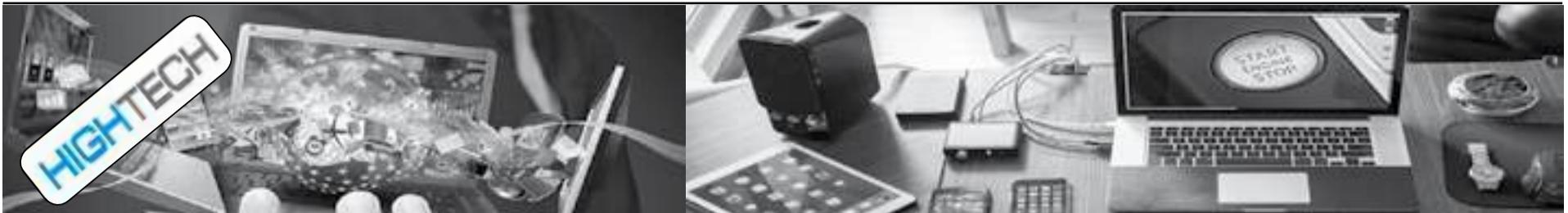
Le pays qui soulèvera la Coupe du Monde empochera ainsi 50 millions de dollars (42,65 M€), soit 8 millions de dollars de plus qu'au Qatar. Le finaliste malheureux touchera 33 millions de dollars (28,1 M€). En 2022, l'équipe de France avait perçu 30 millions de dollars. Les nations qui se classeront à la troisième et quatrième place percevront

respectivement 29 (24,7 M€) et 27 millions de dollars (23 M€). Les pays qui seront compris entre la 5e et la 8e place encaisseront un chèque de 19 millions de dollars (16,2 M€). Ensuite, un chèque de 15 millions de dollars (12,8 M€) sera promis

aux équipes classées entre la 9e et la 16e place. 11 millions de dollars (9,3 M€) sont promis de la 17e à la 32e place. Enfin, les derniers de la classe (33e à la 48e place) toucheront 9 millions de dollars (7,7 M€). À noter que le montant de 1,5 million de



dollars (1,28 M€) versés aux 48 participants pour couvrir les frais de préparation n'a pas changé depuis l'édition 2022. Au final, chaque pays qualifié est assuré de toucher un minimum garanti de 10,5 millions de dollars (8,95 M€).



Naviguer sur le web en Cas d'ennui

Sara Boueche

L'immensité des potentialités offertes par le réseau mondial est telle qu'elle peut parfois induire une forme d'indécision, laissant l'individu perplexe quant à la meilleure manière d'investir son temps. La simple abondance de contenus et d'expériences en ligne ne garantit pas une orientation intrinsèque sur leur exploitation optimale.

C'est dans cette optique que nous avons exploré les possibilités d'engagement sur internet lors des moments d'inactivité, identifiant six catégories d'activités. Celles-ci permettent, avec une structuration minimale et des choix judicieux, de transformer toute période de vacuité en une expérience soit productive, soit hautement récréative.

S'adonner à des engagements numériques reconnus

Les pratiques les plus établies se révèlent souvent les plus efficaces.

La consultation de plateformes de diffusion vidéo peut constituer un vecteur de divertissement autant qu'un moyen d'instruction. C'est d'ailleurs l'activité privilégiée par une majorité d'internautes.

La lecture d'articles et de publications numériques contribue à l'information et à l'actualisation des connaissances, à condition d'opérer une sélection rigoureuse.

L'écoute musicale, qu'elle vise la redécouverte de répertoires familiers ou l'exploration de nouvelles sonorités.

Les plateformes de socialisation, par leur nature dynamique et leur évolution constante, sont aisément distrayantes.

L'efficience de ces pratiques fondamentales est décuplée lorsqu'elles sont anticipées, par le suivi de chaînes thématiques, l'abonnement à des pages pertinentes ou la pré-constitution de listes de lecture.

Expérimenter des plateformes interactives en ligne

Il est également possible d'adopter un rôle proactif dans ses loisirs en se tournant vers des activités interactives.

Le web regorge d'interfaces grâce auxquelles il est toujours envisageable de trouver un



point d'engagement.

Des outils de stimulation cognitive, des jeux stratégiques, des questionnaires ludiques, etc., offrent une gamme infinie de possibilités, la plupart étant gratuites ou accessibles via des modèles freemium. Certains portails spécialisés, par exemple, proposent systématiquement des modes de démonstration, permettant ainsi à chaque utilisateur de choisir entre une expérience récréative ou une quête de gain potentiel.

Acquérir de nouvelles connaissances

L'ennui, loin d'être stérile, peut se révéler un catalyseur propice à l'acquisition de compétences et de savoirs inédits, d'autant plus que les ressources pédagogiques sur internet sont illimitées.

Les cours en ligne, proposés par des institutions académiques ou des plateformes éducatives spécialisées, permettent aux plus assidus de rentabiliser les moments d'inactivité pour développer de nouvelles aptitudes.

Les tutoriels vidéo illustrent des procédés variés, qu'il s'agisse de techniques culinaires, de bricolage ou de toute autre activité.

Les documentaires et baladodiffusions (podcasts), souvent élaborés avec un soin méticuleux par des créateurs talentueux, offrent la possibilité de s'instruire sur une multitude de sujets, de l'histoire à l'astronomie, en passant par les faits de société et les expressions artistiques.

Les applications d'apprentissage linguistique, distinctes des cours magistraux par leur nature participative, connaissent un succès attesté.

Les heures hebdomadaires moyennes que les internautes consacrent à une navigation



moins structurée peuvent ainsi être transformées en périodes de développement concret de compétences.

Explorer les outils de création numérique

Que l'on soit déjà un esprit créatif ou que l'on aspire à le devenir, le cyberspace regorge de dispositifs ingénieux. Bien que nombre d'entre eux soient des solutions payantes, la plupart proposent des versions d'essai ou gratuites, permettant une initiation et l'évaluation d'un engagement plus profond.

On trouve ainsi des instruments pour :

Le dessin et la peinture numérique

La rédaction littéraire et l'édition de textes.

La composition musicale et le remixage audio ;

Ainsi que le montage de séquences vidéo et la retouche photographique.

Établir des connexions sociales

L'intégration au sein de communautés numériques garantit un accès constant à l'information et à des opportunités d'échange. Au-delà de la simple dissipation de

l'ennui, les forums spécialisés et les plateformes collaboratives constituent des espaces privilégiés de socialisation. Ils permettent :

L'échange autour de passions convergentes.

La rencontre d'individus partageant les mêmes affinités ;

La participation à des événements collectifs.

L'interaction sociale est intrinsèque à l'existence en ligne : il existe des groupes dédiés à chaque sphère d'intérêt.

En Bref...

Dassault Aviation vient de choisir Bleu pour héberger ses solutions collaboratives, dans un cloud qui défend la souveraineté. L'avionneur français devient le dernier grand nom à miser sur la sécurité (presque) made in France.

Mardi 16 décembre, Dassault Aviation, géant français de l'aéronautique, a décidé de confier ses outils collaboratifs à Bleu. L'avionneur, qui jongle entre aviation civile et programmes militaires sensibles, pourra ainsi utiliser Microsoft Azure et Microsoft 365 dans un environnement protégé exclusivement par le droit européen. Un choix qui en dit long sur la maturité du cloud souverain, même si tout n'est pas si évident.

Un niveau de sécurité adapté aux exigences de la défense souhaitées par Dassault Aviation

Pour Dassault Aviation, illustre fabricant du Rafale et des jets d'affaires Falcon, la protection des données n'est pas négociable. L'entreprise, qui affiche 6,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 et emploie 14 600 personnes, manipule chaque jour des informations ultra-sensibles. Le choix de Bleu lui permet d'accéder aux technologies Microsoft (Azure et 365) tout en restant dans un cadre strictement européen, loin des législations extraterritoriales non-européennes, qui font de nouveau tant débat depuis quelques jours.

Mais Dassault Aviation ne s'arrête pas là. L'avionneur prévoit d'obtenir l'homologation « Diffusion Restreinte » pour certaines fonctionnalités hébergées chez Bleu. Cette étape supplémentaire doit garantir un niveau de sécurité encore plus élevé, parfaitement adapté aux exigences spécifiques de l'industrie de la Défense. On parle ici d'un cran au-dessus des standards commerciaux classiques, même sécurisés.



Grand Festival International des Mélodies du Sud Une Ode aux harmonies sahariennes ancestrales

Sara Boueche

La majestueuse capitale du Hoggar, Tamanrasset, libre du 16 au 21 décembre au rythme de son édition inaugurale. Ce grand rendez-vous est entièrement dédié aux sonorités envoûtantes du Sahara, fusionnant spectacles grandioses venus d'horizons lointains, échanges intellectuels profonds et ateliers musicaux immersifs, le tout dans une optique de dynamisation du secteur touristique saharien.

La région de Tamanrasset vit une semaine d'exception, riche en découvertes musicales. Du 16 au 21 décembre, cette perle du Hoggar accueille le tout premier Festival International de la Musique du Sud, une manifestation culturelle d'envergure qui aspire à célébrer les riches traditions musicales sahariennes tout en favorisant des ponts artistiques entre les cultures.

Judicieusement positionné en pleine haute saison touristique saharienne, l'événement promet d'enrichir l'expérience culturelle proposée aux voyageurs,



qu'ils soient nationaux ou internationaux, affluent vers cette contrée enchanteresse. La Maison de la Culture, située au

cœur de Tamanrasset, servira de théâtre principal à cette envoûtante célébration des rythmes du désert.

Abdelhamid Bouhala, le chargé de la communication du Festival, a annoncé que plusieurs soirées, animées par des talents venus d'Algérie et d'ailleurs, émailleront cette semaine d'art et de partage. Bien que la liste des participants demeure secrète pour l'instant, l'organisation garantit une mosaïque sonore d'une grande diversité, reflétant l'opulence des expressions musicales du Sud algérien et au-delà.

Cependant, cette première symphonie ne se contente pas d'une simple programmation de concerts. Les architectes de l'événement ont eu à cœur de lui insuffler une dimension méditative et pédagogique, inscrivant le festival dans une démarche de sauvegarde et de partage du précieux patrimoine musical saharien.

Le volet intellectuel du festival déploiera deux axes de réflexion cruciaux. La première conférence explorera la contribution des sonorités méridionales à l'édification de l'identité algérienne, notamment via le prisme de l'attractivité

touristique. La seconde, quant à elle, se penchera sur l'intégration de la musique algérienne dans les arts scéniques et le septième art, interrogeant ainsi les liens entre ces diverses formes d'expression et la place des résonances sahariennes dans l'art contemporain.

Au-delà des débats, le festival mise résolument sur la transmission directe du savoir musical. Des ateliers pratiques et des sessions de perfectionnement seront proposés aux participants, encadrés par des musicologues éminents issus d'institutions spécialisées.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus vaste de préserver et de magnifier le patrimoine culturel immatériel algérien, dont les musiques du Sud constituent un socle fondamental. En fusionnant l'éclat des scènes, la profondeur des débats et la richesse de l'apprentissage, le Festival International de la Musique du Sud de Tamanrasset émerge comme un jalon culturel prometteur, destiné à s'ériger en un rituel annuel incontournable.

Des profondeurs de Tkout aux cimes des Pyrénées Le Festival, éclaireur de récits indomptables

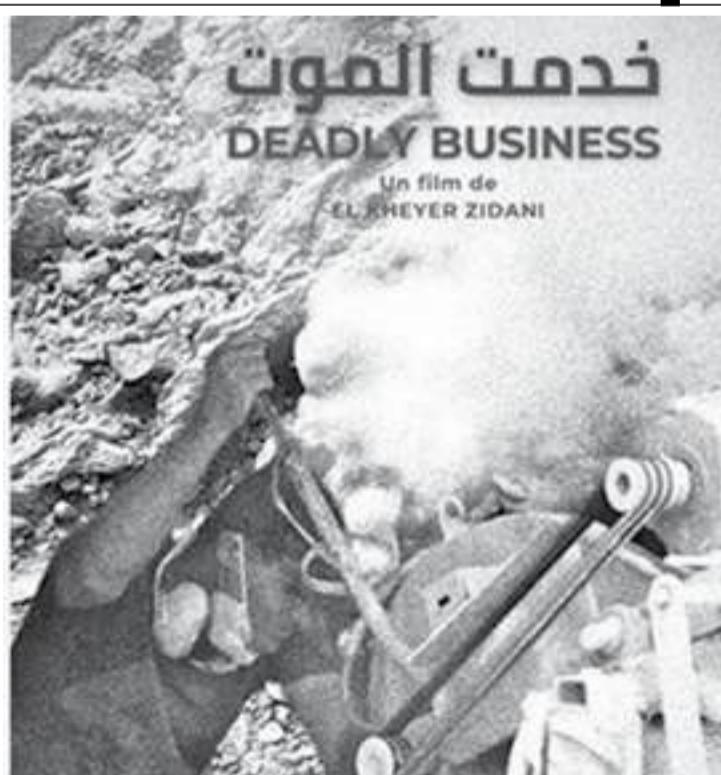
Sara Boueche

Le Festival international du film d'Alger s'est affirmé comme une scène vibrante, un creuset où des œuvres percutantes, sondant les complexités du monde et des sociétés actuelles, ont été mises en lumière, offrant au public un éventail d'expériences cinématographiques saisissantes et contrastées. Le mardi après-midi, deux joyaux en compétition ont littéralement captivé l'auditoire par leur intensité brute et leur vérité sans fard : *Khadmet El Mout* (Le travail de la mort), une chronique algérienne signée par l'œil aiguisé d'El Kheyer Zidani, et "La Dama blanca" (La dame blanche), un court-métrage andorran, fruit du talent conjugué de David Haro Tourné et Gérard Navalon.

"Khadmet El Mout" invite les spectateurs à plonger au cœur de la réalité tragique de Tkout, un hameau oublié de Batna, dans l'Est algérien. Le film brosse le portrait âpre d'une jeunesse

contrainte à des besognes périlleuses, sculptant la pierre dans un environnement où le désespoir du chômage règne en maître. À travers les échos poignants de Slim, Houda et Lazhar, et l'expérience personnelle du cinéaste, marqué par la perte d'un ami emporté par la silicose, ce documentaire éclaire le combat héroïque d'une communauté luttant pour sa survie, tout en préservant jalousement sa dignité. La vision d'El Kheyer Zidani, déjà saluée sur des scènes internationales prestigieuses comme Rotterdam ou le Luxor African Film Festival, confirme sa maestria à entremêler une sensibilité humaine profonde à un engagement social incisif.

En contraste frappant, *La dama blanca* transporte le public dans l'écrin montagneux des Pyrénées et en Andorre, en pleine année 1942, sous l'étau de l'occupation nazie et l'ombre des maquis républicains. Le film explore la tentative insidieuse du nouvel évêque franquiste de reconquérir ces territoires,



révélant des pages sombres de répression et de violence, où des résistants sont retrouvés morts, marqués par d'indiscibles sévices. La réalisation de David Haro Tourné et Gérard Navalon conjugue une rigueur historique implacable à une intensité dramatique bouleversante,

architectes de la programmation du festival. De nombreux spectateurs, d'abord attirés par l'éloquence des affiches, ont été emportés par la puissance narrative des histoires et l'authenticité vibrante des images. Les échanges ont balayé tant la résonance socio-politique de *Khadmet El Mout* que l'approche historique et la finesse narrative de *La dama blanca*, offrant aux cinéphiles un espace fécond pour la réflexion et un dialogue enrichissant.

Ces moments cinématographiques incarnent la mosaïque de propositions du Festival international du film d'Alger, mêlant conscience sociale, exploration du passé et audace artistique. Ils réaffirment également l'importance capitale de ce rendez-vous cinématographique, une plateforme essentielle qui donne à voir des réalités trop souvent ignorées et amplifie des voix qui aspirent à résonner bien au-delà des frontières.



Moufdi Zakaria

Le barde de la révolution algérienne et le chantre de l'Indépendance

Sara Boueche

Moufdi Zakaria Al Cheikh, dont le nom résonne avec l'hymne sacré de l'Algérie, a vu le jour en avril 1908 à At Isguen, berceau de ses premières lumières éducatives. Son parcours intellectuel le mena ensuite vers les prestigieuses écoles tunisiennes, culminant avec un enseignement approfondi au sein de la vénérable mosquée d'Ezzaytouna à Tunis. Dès l'aube des années 1930, son âme s'embrasa pour la cause patriotique et politique. Il fut un militant ardent, œuvrant au sein d'un éventail d'organisations fondamentales : de l'Association des Étudiants Musulmans de l'Afrique du Nord à l'Étoile Nord-Africaine, du Parti du

Peuple Algérien au Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, jusqu'au Front de Libération Nationale. Sa plume et son engagement rayonnèrent à travers toute l'Afrique du Nord, façonnant l'activité littéraire et politique de la région. Entre 1937 et 1959, son combat lui valut cinq incarcérations, sans jamais briser son esprit indomptable. Il assuma des rôles cruciaux, notamment celui de responsable des services secrets du Parti du Peuple Algérien et de rédacteur en chef du journal *Echaâb*, une tribune retentissante qui, dès 1937, proclamait sans relâche l'impératif de l'indépendance algérienne. Sa poésie, un miroir fidèle des réalités algériennes et de Tamazgha, traverse l'épopée de

la lutte de 1925 à 1977. Partisan fervent de l'union des nations d'Afrique du Nord, il a forgé des vers d'une authenticité vibrante et d'une éloquence saisissante. Son génie s'est particulièrement illustré dans la poésie patriotique, où il a excellé. Il est le créateur des paroles qui ont insufflé l'esprit de la Révolution et, surtout, l'auteur du majestueux hymne national « Qassaman », le plus populaire des chants de cette période. Son legs littéraire est immense, riche d'une production foisonnante dont une part demeure encore inexplorée. Parmi ses joyaux, on compte des titres emblématiques tels que « La flamme sacrée », « À l'ombre des oliviers », « Inspiration of the Atlas », et son œuvre intemporelle, « L'Iliade

algérienne ». Moufdi Zakaria s'éteignit à Tunis le 17 août 1977, mais son repos éternel, il l'a trouvé sur sa terre natale, à At Isguen, où son héritage continue de vibrer.



Soudan

Des tatouages pratiqués sur des enfants depuis des siècles

Des enfants dont de très jeunes ont été tatoués, c'est ce que révèlent des chercheurs américains de l'université d'État de l'Arizona et de l'université. Ils ont scanné les corps de personnes appartenant à ce qui est aujourd'hui le Soudan. "Certains de ces tatouages remontent à des centaines, voire des milliers d'années. "Nous avons trouvé bien plus que ce que nous avions prévu, et nous avons ajouté 25 nouveaux individus à

un recueil de seulement 30 qui avait été publié précédemment. Nous avons donc presque doublé le nombre de tatouages connus. Et ce qui est encore plus étonnant, c'est que nous en avons trouvé sur des enfants en bas âge, des tout-petits, et même un tatouage possible sur un nourrisson âgé de 7 mois et demi à 10 mois et demi. Le nombre de tatouages sur de très jeunes enfants a donc été une découverte très surprenante. Nous ne nous y attendions pas

du tout. Eh bien, cela nous en dit long sur la culture, vous savez, de voir cela, en particulier que ces très jeunes enfants sont tatoués. Cela soulève beaucoup plus de questions que nous n'avons pu répondre avec cette seule enquête, même si nous avons interrogé plus de 1 000 personnes.", explique Brenda Baker chercheure. Brenda et Anne Austin ont mené une enquête sur plus de 1 000 individus découverts sur trois sites différents au Soudan et couvrant la

période allant de 350 avant notre ère à 1400 de notre ère. Utilisant une technologie d'imagerie multispectrale.

"Lorsque nous examinons des restes humains - ces personnes sont mortes il y a plus de mille ans - dans de nombreux cas, leur peau a changé de couleur et même de texture en raison de ce long processus. L'examen de la peau révèle un grand nombre de changements différents que l'on suppose être dus à ce processus.

Mais une fois que nous avons commencé à trouver des motifs de tatouage et à savoir ce qu'il fallait rechercher, nous avons pu voir certains de ces tatouages à l'œil nu et les vérifier par imagerie infrarouge.", raconte Anne Austin chercheure.

Ces tatouages pourraient avoir été pratiqués comme traitement préventif ou curatif contre des maladies telles que la malaria en Afrique de l'Est.

Art Basel Qatar dévoile les détails de sa première édition prévue en 2026

Art Basel Qatar a révélé les premiers détails de sa toute première édition, qui se tiendra en février 2026, offrant un aperçu du secteur Galleries et de son programme Special Projects, déployé dans le quartier de Msheireb Downtown Doha.

Aux côtés des présentations de 87 galeries exposant les œuvres de 84 artistes, Art Basel Qatar proposera neuf commandes monumentales et in situ investissant les espaces publics et les lieux culturels de Msheireb. Conçus par le directeur artistique Wael Shawky, en collaboration avec le directeur artistique en chef d'Art Basel Vincenzo de Bellis, ces projets répondent au thème central de la



foire : « Becoming » (« Devenir »). Couvrant la sculpture, l'installation, la performance, le film et l'architecture, ces projets interrogent les notions de transformation — matérielle, sociale et politique — en abordant le changement environnemental,

la migration, la mémoire et l'identité. Parmi les artistes participants figurent Abraham Cruzvillegas, Bruce Nauman, Hassan Khan, Khalil Rabah, Nalini Malani, Nour Jaouda, Rayyane Tabet, Sumayya Vally, ainsi que Sweat Variant (Okwui

Okpokwasili et Peter Born). Parmi les temps forts annoncés : l'installation vidéo immersive en 3D de Bruce Nauman à M7, la projection monumentale en plein air de Nalini Malani sur la façade de M7, et le majlis évolutif imaginé par Sumayya Vally, conçu comme un espace vivant de rencontre et de dialogue.

Le secteur Galleries réunira des exposants issus de 31 pays et territoires, dont 16 galeries participant pour la première fois à Art Basel. Plus de la moitié des artistes présentés sont originaires de la région MENASA, confirmant l'ancrage régional de la foire. Les présentations iront de figures majeures telles que Etel Adnan, Hassan Sharif et MARWAN à des

voix contemporaines comme Ali Cherri, Ahmed Mater, Sophia Al-Maria et Shirin Neshat.

Des galeries de l'ensemble de la région seront représentées, y compris celles disposant d'antennes dans les États du Golfe, notamment au Qatar, aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite.

Le Moyen-Orient élargi et l'Asie seront également présents, avec des galeries venues du Liban, de Turquie, d'Egypte, du Maroc, de Tunisie et d'Inde.

Art Basel Qatar se tiendra du 5 au 7 février 2026, à M7, dans le Doha Design District et dans plusieurs autres lieux de Msheireb Downtown Doha.



Pourquoi les amandes peuvent provoquer la diarrhée ?



Riches en fibres, en bons gras et en antioxydants, les amandes sont souvent présentées comme des collations santé idéales. Mais elles peuvent parfois être à l'origine d'inconfort intestinal, voire de diarrhées... Riches en fibres, en bons gras et en antioxydants, les amandes sont souvent recommandées pour leur effet bénéfique sur le cœur et la satiété. Mais elles ne sont pas toujours bien tolérées par notre tube digestif. Dans certains cas, elles peuvent même déclencher des diarrhées... Comment un aliment aussi vertueux peut-il troubler notre digestion ? Réponse de Marie Behar, diététicienne nutritionniste spécialiste des troubles digestifs et docteur en Santé Publique.

Un super-aliment... Parfois difficile à digérer

Difficile de ne pas aimer les amandes. Elles regorgent de magnésium, de vitamine E, de bonnes graisses et de fibres. Elles protègent le cœur, aident à réguler la glycémie, rassasient et calment les petites faims. Bref, sur le papier, elles ont tout bon. Sur le papier, elles ont tout bon. Mais ce cocktail si vertueux n'est pas toujours bien toléré par nos intestins. En particulier à cause de leur teneur élevée en fibres, qui peut causer des troubles digestifs, notamment chez les personnes sensibles. En cas de colopathie fonctionnelle ou de syndrome de l'intestin irritable, une petite poignée peut déclencher

ballonnements, inconfort ou diarrhée. Et en grande quantité, tout le monde peut ressentir ces troubles digestifs ! Marie Behar diététicienne nutritionniste

Comment les amandes peuvent-elles provoquer ou aggraver une diarrhée ?

Les amandes sont très riches en fibres : environ 20 g pour 100 g, soit plus de la moitié des apports journaliers recommandés (30 à 45 g). Ces fibres sont excellentes pour nourrir le microbiote intestinal et maintenir un transit régulier. Mais attention : lorsqu'on en mange trop, l'effet peut vite s'inverser. L'intestin est alors fortement sollicité et le passage des aliments dans le côlon s'accélère, ce qui peut provoquer des selles molles, voire de la diarrhée, prévient Marie Behar. Ce phénomène s'explique par la présence de fibres fermentescibles, notamment les galacto-oligosaccharides (GOS), que les bactéries intestinales décomposent

rapidement. Cette fermentation produit des gaz et stimule fortement le transit, ce qui peut provoquer ballonnements et inconfort digestif, surtout chez les personnes sensibles. « Les amandes sont particulièrement riches en GOS, si bien que même un intestin en parfaite santé peut réagir après une consommation excessive », souligne la diététicienne. À cela s'ajoute un cocktail de fibres : ces fruits à coque contiennent à la fois des fibres solubles (qui nourrissent les bonnes bactéries) et des fibres insolubles (qui accélèrent le passage des aliments). En excès, cette combinaison peut mettre le système digestif en « sur régime ».

Comment préparer les amandes pour éviter les troubles digestifs ? La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des astuces pour rendre les amandes plus digestes. « Tremper les amandes dans l'eau avant de les consommer peut aider, explique la diététicienne. Les galacto-oligosaccharides sont hydrosolubles : une

partie migre dans l'eau, ce qui réduit leur teneur et limite les inconforts digestifs. » Le trempage a un autre avantage : il réhydrate l'amande, ce qui la rend plus tendre, plus savoureuse, et plus facile à mâcher. On peut même, après trempage, retirer la fine peau brune qui entoure l'amande, car elle contient des tanins parfois irritants pour les intestins sensibles. Boire suffisamment d'eau est aussi essentiel pour aider les fibres à faire leur travail sans provoquer d'irritation. En revanche, le mode de cuisson (amandes crues ou grillées) n'influence pas la tolérance aux amandes. C'est surtout la préparation et la mastication qui comptent. Bien mastiquer pour mieux digérer ! Manger lentement et bien mastiquer est aussi essentiel. Plus les amandes sont broyées finement dans la bouche, moins elles sollicitent le tube digestif. La salive amorce aussi la digestion des glucides, ce qui rend le travail de l'intestin plus facile. Amandes et diarrhée : les bonnes

quantités à respecter Pour la plupart des adultes, 20 à 30 g d'amandes par jour suffisent, soit l'équivalent d'une petite poignée (environ 15 à 20 amandes). Si vous êtes sujet aux troubles digestifs, commencez par de petites quantités et observez votre tolérance, conseille Marie Behar. Et surtout, répartissez vos apports en fibres sur la journée plutôt que de les concentrer en un seul repas !

En résumé, comment profiter des amandes sans risque ?

Pour bénéficier des vertus des amandes sans vous soucier des diarrhées, quelques conseils simples suffisent :

- Limitez-vous à une poignée par jour (10 à 20 g).
- Introduisez-les progressivement si vous n'êtes pas habitué aux fibres.
- Privilégiez les amandes fraîches, non salées, et pourquoi pas trempées.
- Buvez de l'eau en quantité suffisante pour faciliter le transit.
- Si vous avez un intestin sensible, préférez les amandes blanchies. En résumé, les amandes restent un allié santé précieux, mais comme souvent en nutrition, c'est la dose qui fait le poison. Leur richesse en fibres et certains composants peuvent occasionner des diarrhées chez les personnes sensibles ou en cas de consommation excessive. En adoptant une consommation raisonnable et adaptée, vous pourrez profiter pleinement de leurs



Quand les mains sculptent l'esprit

Sara Boueche

Au seuil de l'éducation, le jeune explorateur appréhende le monde non par la théorie, mais par l'action, le mouvement instinctif et l'expérimentation concrète. Loin d'être de simples divertissements, ces 'travaux pratiques' qu'il s'agisse de tracer, découper, modeler, assembler ou construire – constituent les fondations mêmes de son épanouissement intégral. Au carrefour des découvertes pédagogiques, des subtilités de la psychologie infantile et des lumières des sciences de l'éducation, ces rituels de création occupent une place prépondérante dans les curriculums préscolaires.

Un levier essentiel pour l'éveil des gestes et la structuration de la pensée

Ces activités manuelles agissent comme un puissant catalyseur pour l'affûtage de la dextérité. Manipuler des ciseaux, tenir un pinceau ou pétrir une pâte engage les muscles minuscules de la main et perfectionne la synergie entre l'œil et le geste. Ces compétences sont le préambule indispensable à l'acquisition ultérieure des symboles écrits.

Sur le plan intellectuel, l'enfant apprend à décrypter son environnement, confronter des informations, anticiper et dénouer de petites énigmes du quotidien. Réaliser une création manuelle exige de suivre un



cheminement, de respecter des paliers et de puiser dans sa mémoire. Ainsi, l'enfant forge sa capacité de focalisation, développe une autonomie de pensée précoce et ébauche ses premiers raisonnements logiques.

Un sanctuaire de l'imagination et un laboratoire d'expression

La maternelle est aussi ce creuset où s'affirme la singularité de l'être. Les manipulations créatives offrent un espace d'expression illimitée, où la fantaisie peut s'envoler sans entraves. Par la palette des couleurs, la géométrie des formes et la richesse des textures, l'enfant transpose ses ressentis profonds, ses impressions et sa propre vision du monde.

Cette effervescence créative nourrit la confiance en soi. En concrétisant une 'œuvre', l'enfant savoure un sentiment

d'accomplissement et de reconnaissance. L'imperfection n'y est jamais une faute, mais une étape intégrée au processus exploratoire, encourageant l'audace et la certitude de son potentiel.

Un outil pour tisser des liens et apprendre l'art de cohabiter

Effectuées en collectif, ces immersions pratiques tissent également les premières mailles de la socialisation. Partager les outils, patienter pour son tour, coopérer autour d'un défi commun, sont autant de scénarios qui initient l'enfant aux codes essentiels de la vie en communauté. Ces instants précieux stimulent aussi l'élosion du langage oral, à travers les dialogues entre pairs et avec l'accompagnant. Ici, l'éducateur revêt le rôle du guide bienveillant : il éclaire,



motive et observe, tout en laissant à l'enfant le loisir d'explorer.

Les créations manuelles deviennent ainsi un havre d'apprentissage serein, fondé sur une écoute attentive et le respect inconditionnel du rythme de chacun.

Le terreau fertile des futurs savoirs

Loin d'être accessoires, les activités manuelles constituent le terreau fertile où s'enracinent les futurs savoirs académiques. Elles préparent l'enfant à son entrée dans les disciplines intellectuelles en développant des aptitudes fondamentales et polyvalentes : la focalisation, la ténacité, l'ingéniosité et le sens

de la structure.

En somme, célébrer le «faire» en maternelle, c'est reconnaître l'enfant comme un être en pleine édification, dont l'intellect s'éveille et se façonne aussi par le toucher et le geste. Dans cette ère de plus en plus digitale, ces pratiques rappellent l'importance primordiale du palpable, du sensoriel et de l'action dans les premiers contacts avec le savoir, faisant de la maternelle un creuset d'élosion personnelle autant qu'un sanctuaire d'instruction.

C'est la seule technique pour appliquer le fond de teint sur peau mature sans marquer les rides

Avec le temps, la peau évolue et le maquillage doit s'adapter lui aussi. Voici une technique de maquilleur professionnel pour appliquer son fond de teint sans marquer les rides et les ridules.

Les années passent et notre peau change. Des petits signes du temps viennent délicatement se poser sur le visage et l'épiderme se déhydrate plus facilement. Il devient alors impératif d'adapter son maquillage, que ce soit dans le choix de ses produits ou la façon dont on les applique. Cela permet de conserver un minois rayonnant et de ne pas marquer les petites rides et ridules. Nous vous avions déjà parlé du fond de teint idéal pour les peaux matures, de l'anticernes parfait et même du blush. Tous recommandés par des maquilleurs professionnels.

Cette fois-ci il s'agit d'une technique de pro pour étaler son fond de teint. Elle promet un teint radieux et naturel, mais surtout elle est très facile à reproduire.

Avant toute chose, il est extrêmement important de bien préparer la peau au maquillage. Commencez par étaler quelques gouttes de crème hydratante contenant de l'acide hyaluronique puisque l'épiderme perd plus rapidement en eau, qu'il ne perd en huile. L'étape à ne jamais sauter une fois que l'on a une peau mature ? La base ! Elle va créer une barrière lissante entre votre minois et votre maquillage, afin que le fond de teint ne s'infiltre pas dans les rides, ou ne se désagrège pas en milieu de journée. Mais ce qui change tout, c'est bel et bien la manière d'appliquer son fond de teint.

Et pour un résultat optimal, le



makeup artist Charly Salvator a une astuce bien à lui : mettre une pompe de produit sur la main et faire des mouvements circulaires avec un pinceau fluffy afin de l'imbiber. On reproduit ensuite ce

geste sur la peau : «Ton pinceau va diffuser la matière au fur et à mesure. (...) Cette technique va fusionner la matière avec ta peau, donc tu auras de la couvrance ou du naturel selon le temps que tu

passes sur la zone mais tu n'auras pas cet effet de matière qui fait ressortir les pores et marque la texture», explique-t-il dans une vidéo publiée sur TikTok. Même son de cloche du côté du maquilleur de stars Christian Briceno : «faites des mouvements circulaires légers pour estomper le fond de teint et l'étirer vers la racine des cheveux », raconte-t-il lors d'une interview avec la version britannique de Glamour. Il conseille de ne pas appliquer de couche épaisse mais de procéder par touches stratégiques sur les endroits ayant besoin d'être corrigées. «Evitez de trop charger les pattes d'oie, les rides profondes et le bas de la mâchoire car ce sont des zones où le produit pourrait se nichet et attirer davantage l'attention», conclut-il.

Une nouvelle initiative cinématographique à AlUla vise à stimuler le talent créatif saoudien

Villa Hegra, en collaboration avec Film AlUla, a lancé un programme spécialisé dans la réalisation de films pour développer les compétences cinématographiques et soutenir les talents créatifs, a rapporté lundi l'Agence de presse saoudienne.

Cette initiative reflète l'engagement de Villa Hegra à renforcer l'activité culturelle et cinématographique tout en favorisant un environnement inspirant pour les créateurs de contenu et les cinéphiles.

Le programme propose des cours de formation et des ateliers couvrant toutes les étapes de la production cinématographique, de l'écriture du scénario et de la réalisation à la cinématographie, au

montage et à la post-production. Ces efforts visent à soutenir les jeunes talents et à contribuer à la croissance du secteur cinématographique du Royaume, a ajouté la SPA.

Villa Hegra organise également des programmes éducatifs et interactifs pour les enfants afin de développer leurs talents et leurs capacités créatives.

Ces programmes comprennent des ateliers qui simplifient les concepts scientifiques et les intègrent aux pratiques artistiques modernes, créant ainsi un environnement d'apprentissage qui encourage la découverte et l'innovation.

Ils ont suscité une forte participation des élèves dans tout le gouvernorat en raison de leur

approche pratique et interactive, qui renforce la réflexion et la créativité des enfants.

Les initiatives sont mises en œuvre en collaboration avec des institutions françaises et saoudiennes, reflétant ainsi la diversité culturelle et les partenariats internationaux tout en améliorant la qualité du contenu éducatif pour les jeunes générations. Villa Hegra est la première fondation culturelle franco-saoudienne basée à AlUla. Lancée en octobre, elle soutient la scène culturelle de la région en proposant des plateformes éducatives qui développent les compétences des enfants et des jeunes saoudiens, tout en renforçant la présence d'AlUla sur la scène culturelle internationale.



les trois affaires de meurtre qui ont secoué Hollywood

La découverte dans l'après-midi de dimanche 14 décembre des corps poignardés de Rob Reiner et de son épouse, la photographe et productrice Michele Singer Reiner, a glacé les cinéphiles du monde entier et plus encore le milieu hollywoodien, dont l'acteur et réalisateur était l'une des grandes figures.

Fils d'une légende de la comédie, Carl Reiner, comédien lui-même (dans la sitcom All in the Family puis dans des films comme Le Loup de Wall Street), il fut aussi et surtout le réalisateur de toute une série de grands succès critiques et populaires.

Ce meurtre s'inscrit dans une longue histoire hollywoodienne où se mêlent inextricablement gloire et sordide, où les flashes de paparazzi laissent la place à ceux des reporters spécialisés dans le fait divers. La régularité des épisodes de ce genre explique en partie l'image désastreuse qu'a très tôt la Mecque du cinéma dans le regard des Américains, et dont le livre culte de Kenneth Anger (d'abord publié en France par Jean-Jacques Pauvert !) Hollywood Babylon se fait l'écho complaisant avec ses évocations scandaleuses d'orgies et de crimes. Retour en détail sur certaines de ces grandes affaires criminelles de l'histoire hollywoodienne.

• Virginia Rappe, 1921

Aux États-Unis, le premier lundi de septembre est férié, en l'honneur du Labor Day. Le lundi 5 septembre 1921, la superstar du cinéma muet Roscoe Arbuckle célèbre l'occasion en s'installant avec deux amis dans trois chambres contiguës du St Francis Hotel de San Francisco. Les trois hommes ont apporté de l'alcool, beaucoup d'alcool, alors même que la Prohibition bat son plein. Tandis que l'on écoute des



disques à la mode sur un Victrola, plusieurs jeunes femmes rejoignent la compagnie. Parmi elles, la brune Virginia Rappe, une styliste devenue actrice sans doute âgée de 30 ans même si plusieurs dates de naissance circulent.

Arbuckle est alors l'un des hommes les plus célèbres des États-Unis. Spécialiste de la comédie slapstick, ce genre où l'on se prend des tartes à la crème dans la figure et où l'on effectue des chutes spectaculaires, il a joué dans plus de 150 films, et son contrat avec Paramount lui rapporte un million de dollars par an. Son physique imposant (il pèse 120 kg) lui vaut le surnom de « Fatty », le gros.

À un moment de la journée, dans la chambre 1219, Fatty Arbuckle – vêtu d'un peignoir – se retrouve seul avec Virginia Rappe, porte fermée à clef. On la retrouve délivrante, se plaignant de douleurs à l'abdomen. Quatre jours plus tard, elle meurt. La star est arrêtée le lendemain. L'autopsie n'apporte qu'une certitude : Virginia Rappe est morte d'une péritonite aiguë. Mais la presse tient son tueur : Arbuckle est dépeint comme l'exemple même de la décadence hollywoodienne, et une longue liste de sévices imaginaires qu'il

aurait infligés à Virginia Rappe circule. Pourtant, une infirmière témoigne du fait que Virginie Rappe souffrait depuis six semaines de douleurs abdominales. Arbuckle lui-même raconte avoir trouvé Virginie désorientée dans sa salle de bains et avoir cherché à l'aider. Le procès se termine par un acquittement mais la carrière de Fatty Arbuckle est détruite, et la réputation de Hollywood, cité du stupre, s'installe durablement dans la conscience collective.

• Sharon Tate, 1969

Le 9 août 1969, on découvre les corps massacrés de Sharon Tate, actrice et épouse de Roman Polanski, de trois amis du couple – le coiffeur des stars Jay Sebring, Wojciech Frykowski et Abigail Folger – et d'un gardien dans la maison située au 10050 Cielo Drive dans le quartier de Benedict Canyon à Los Angeles. L'affaire pétrifie l'Amérique entière en raison de la sauvagerie des meurtres (Frykowski a été poignardé plus de 50 fois, Sharon Tate était enceinte de huit mois et demi) ainsi que de la célébrité de Sharon Tate, beauté spectaculaire dont la carrière d'actrice venait de décoller avec le succès de La Vallée des poupées (1967) et son mariage avec le cinéaste de Rosemary's baby, énorme succès sorti l'année

précédente.

Les enquêteurs sont convaincus que le thème sataniste du film de Polanski ou encore la consommation de drogue sont les pistes à suivre dans l'affaire de Cielo Drive. Ils ne font pas le lien avec le meurtre de Leno et Rosemary LaBianca commis le 10 août. On retrouve pourtant chez eux une inscription (« Death to Pigs ») proche du « Pig » écrit en lettres de sang sur la porte de la maison de Sharon Tate Polanski. C'est une autre enquête – sur des voitures volées – qui mène à l'arrestation de plusieurs membres de l'entourage de Charles Manson (1934-2017), musicien raté devenu leader d'un groupe de désaxées (la « Famille Manson ») et vivant à Spahn Ranch, dans la vallée de la Mort.

Pendant les longs mois qui séparent la découverte des corps du procès (en juin 1970), la psychose s'empare de Los Angeles. On découvre que Charles Manson a désigné à ses disciples la maison de Cielo Drive par dépit – Terry Melcher, le producteur de musique qui vivait là avant les Polanski, ayant refusé de le mettre sous contrat.

Une page de l'histoire hollywoodienne se tourne : le Flower Power et la fête laissent la place à l'angoisse, aux portes verrouillées et à une méfiance accrue entre les stars et leurs fans. Les cinq jeunes femmes et l'homme qui ont commis le carnage sont condamnés à la perpétuité de même que Manson lui-même, commanditaire de ces meurtres épouvantables dont le nom est encore aujourd'hui synonyme de Mal absolu.

• Bonnie Lee Bakley, 2001

Le 4 mai 2001, Bonnie Lee Bakley, 44 ans, est retrouvée morte d'une balle dans la tête. Elle gît dans la voiture de son mari, l'acteur Robert Blake, dans le parking d'un restaurant italien de

Los Angeles où le couple vient de dîner. Robert Blake assure être innocent : s'il n'était pas là au moment du meurtre, explique-t-il, c'est qu'il était allé récupérer son arme oubliée dans le restaurant. Une arme différente de celle que l'on retrouve dans une poubelle proche de la scène de crime et qui a servi à tuer Bonnie Lee Bakley. Il existe deux images inoubliables de Robert Blake au cinéma. Le visage fermé de Perry Smith, le tueur méticuleux qui ôte la vie à la famille Clutter dans De Sang-froid, le livre fondateur du true crime signé Truman Capote rapporté à l'écran par Richard Brooks en 1967. Et celui, blafard, de l'homme mystère dans Lost Highway de David Lynch (1997), présence spectrale, mortifère, qui glace le sang. Ces deux rôles paraissent très compatibles avec une identité réelle de tueur, ce qui explique sans doute l'intense fascination du public américain pour le procès de la star, retransmis à la télévision de la fin de l'année 2004 à mars 2005.

Robert Blake est acquitté au pénal, malgré plusieurs témoignages faisant état de son souhait de supprimer sa femme, notamment ceux de cascadeurs auxquels l'acteur aurait proposé de l'argent en échange d'une exécution sommaire. Un deuxième procès a lieu au civil. Robert Blake y est jugé responsable de la mort de Bonnie Lee Bakley et condamné à verser 30 millions de dollars à sa famille. Il meurt en 2023, à l'âge de 89 ans, ajoutant son nom à la liste des personnages les plus sulfureux de la légende noire hollywoodienne.

...source le Point

18 Décembre : Journée mondiale de la célébration de la beauté de la langue arabe

Sara Boueche

Chaque 18 décembre, le monde se tourne vers la Journée internationale de la langue arabe, en commémoration de son accession au rang des langues officielles des Nations unies. Cette date est une occasion précieuse de rendre hommage à un trésor linguistique d'une antiquité vénérable et d'une richesse inouïe, dont l'apport à la marche de l'humanité est inestimable, et qui demeure un pilier fondamental de nombreuses cultures à travers le globe.

Loin d'être un simple véhicule de mots ou un artefact figé transmettant des significations, la langue arabe est une âme vibrante, qui insuffle la vie au plus profond de notre être, dont le rythme bat en nous telle la sève vitale. Elle est une entité sculptée par le grand sculpteur du temps, imprégnée de l'écho des mémoires et ancrée d'abord dans l'âme avant de se déployer sur nos lèvres. Célébrer cette journée, c'est embrasser notre essence même, le souffle de notre identité, cette mélodie intérieure qui exprime l'inexprimable là où d'autres sonorités restent muettes. Ancrée dans la nuit des temps

et profondément enracinée dans l'histoire, l'arabe fut un berceau fertile pour la pensée humaine à travers les siècles. Elle fut l'hôte généreux de la philosophie, des sciences, de la poésie et du droit, et servit de trait d'union lumineux entre les civilisations de l'Orient et de l'Occident. Les savants y ont ciselé leurs révélations, les poètes y ont tissé leurs chimères, et l'histoire y a gravé son épopee. Jamais captive de son passé, elle se régénère sans cesse, renaît de ses cendres et sait accompagner les grandes mutations, malgré les bourrasques de la mondialisation qui, parfois, tentent de la reléguer.

Ce qui confère à l'arabe son caractère unique réside d'abord dans sa profonde résonance émotionnelle, bien avant sa structure grammaticale. Elle offre une capacité d'expression d'une fluidité rare, une profondeur sémantique abyssale, et un champ métaphorique infini. Un seul de ses vocables peut contenir un univers d'émotions – tristesse et joie, désir et nostalgie, force et fragilité – selon le contexte et l'intonation. Elle offre à l'esprit d'écrire l'espace pour respirer entre ses lettres,

au cœur qui lit la reconnaissance entre ses lignes, et au locuteur la sensation d'une authenticité palpable lorsqu'il la prononce.

Pourtant, cette langue majestueuse fait aujourd'hui face à des marées d'adversité : une marginalisation insidieuse dans certains domaines, une présence numérique ténue, une dilution inconsciente avec d'autres idiomes, et une perception erronée la considérant comme obsolète ou ardue. Ces épreuves ne sont pas le signe de son impuissance ; elles sont plutôt le miroir de l'indifférence de ceux qui la portent. L'arabe n'a jamais trahi ses héritiers : elle ne fait que refléter l'ardeur et l'attention qu'on lui porte.



La célébration de son jour mondial est bien plus qu'un simple rite formel. C'est un fervent appel à lui restituer la place d'honneur qu'elle mérite dans notre quotidien – de l'école à l'espace médiatique, de l'encre à la trame même de notre pensée. Préserver l'arabe, c'est assumer une mission civilisationnelle : car lorsqu'une langue s'étiole, c'est toute une mémoire qui vacille, une identité qui s'estompe, un sentiment d'appartenance qui se désagrège.

La Cinémathèque d'Annaba, un écran ouvert à l'enfance dans une ville en manque de salles obscures

Sara Boueche

Àl'heure où les loisirs culturels occupent une place centrale dans l'épanouissement des enfants, la Cinémathèque d'Annaba ouvre ses portes aux élèves des écoles primaires et des établissements de la petite enfance, offrant ainsi un rare espace de découverte artistique et éducative. Cette initiative, saluée par la communauté éducative, revêt une importance particulière dans une ville qui ne dispose aujourd'hui que d'une seule salle de cinéma encore en activité.

Durant cette période, la Cinémathèque accueille des groupes d'enfants issus des maternelles et des écoles, leur permettant de s'initier au septième art dans un cadre pédagogique et adapté à leur âge. Les projections, soigneusement sélectionnées,

contribuent non seulement à éveiller leur imagination, mais aussi à développer leur sens critique, leur curiosité culturelle et leur capacité à appréhender des récits visuels, éléments essentiels dans la construction intellectuelle et émotionnelle de l'enfant.

Au-delà de sa vocation éducative, cette ouverture souligne le rôle fondamental que joue la Cinémathèque d'Annaba dans la préservation et la transmission de la culture cinématographique. Elle demeure, en effet, la seule salle de cinéma encore en marche dans la wilaya, un statut qui met en lumière à la fois son importance et la fragilité de l'offre culturelle locale. Autrefois dotée de plusieurs salles obscures, Annaba se retrouve aujourd'hui privée d'espaces dédiés au cinéma, réduisant considérablement l'accès

du public aux productions cinématographiques récentes. Cette situation est d'autant plus regrettable en cette période de vacances d'hiver, traditionnellement propice aux sorties familiales et aux moments de détente partagés. L'absence de salles de cinéma modernes empêche de nombreuses familles de profiter des dernières sorties cinématographiques, les privant d'une activité culturelle accessible, conviviale et intergénérationnelle.

Le cinéma, en tant qu'art populaire par excellence, constitue pourtant un puissant vecteur de lien social et de divertissement sain. La Cinémathèque, malgré ses moyens limités, tente de combler ce vide en multipliant les initiatives en direction du jeune public. Toutefois, elle ne saurait, à elle seule, répondre aux besoins d'une



ville entière. La situation actuelle interroge sur la place accordée à la culture et aux infrastructures de loisirs dans les politiques urbaines, et pose la question de la réhabilitation ou de la création de nouvelles salles de cinéma à Annaba. En ouvrant ses portes aux enfants, la Cinémathèque d'Annaba rappelle avec force que la culture demeure

un droit fondamental et un investissement pour l'avenir. Mais elle met également en évidence un manque criard : Celui d'espaces culturels accessibles à toutes les familles, capables de redonner au cinéma sa place naturelle dans la vie quotidienne des citoyens, particulièrement durant les périodes de vacances scolaires.